

Guinée: l'armée ne doit pas interférer dans le processus électoral [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Alors

qu'au moins 37 personnes ont été tuées depuis octobre 2019 lors des

manifestations du Front National pour la Défense de la Constitution

(FNDC) en Guinée, l'appel à la mobilisation de toutes les unités de

l'armée de terre par son chef d'État major risque de faire basculer le

pays dans un cycle de violences et de répression incontrôlable. Étant

données les violences commises par les militaires depuis des décennies

dans le pays, et l'impunité dont ils ont toujours bénéficié – [l'emblématique procès du 28 septembre 2009 n'a notamment toujours pas eu lieu](#) -,

la FIDH et ses organisations membres appellent le gouvernement à

cantonner les forces armées dans leurs casernes et à prendre les mesures

nécessaires pour endiguer les violences faites aux manifestants et

cesser la répression des opposants.

Le message du 24 février du Chef d'État major de l'armée de terre, Pépé Roger SAGNO, mettant « toutes les unités de l'armée de terre en alerte à partir du mardi 25 février 2020 sur toute l'étendue du territoire national et cela jusqu'à nouvel ordre », et demandant à des unités militaires d' « organiser des patrouilles diurnes et nocturnes » est un nouveau signe de l'escalade en cours, qui pourrait **menacer à terme l'unité et la paix dans le pays.**

Ce message est intervenu une semaine avant l'organisation du référendum du 1er mars, qui vise à **l'adoption d'une nouvelle Constitution ouvrant la possibilité d'un troisième mandat pour le Président Alpha Condé,** au pouvoir depuis décembre 2010. En réaction, le FNDC appelle à de nouvelles journées de manifestations à partir d'aujourd'hui, jeudi 27 février.

« Étant donné l'impunité quasi totale accordée aux membres des forces armées guinéennes depuis des décennies, la mise en alerte et le déploiement des unités de l'armée de terre dans tout le pays ne peuvent qu'alimenter le cycle des violences et de répression. Notre message est clair : les militaires doivent rester dans les casernes et ne pas interférer dans la vie politique et la séquence électorale en cours,

déjà très controversées » ajoute Drissa Traoré, Vice Président de la FIDH.

Des unités spécialisées sont déjà déployées dans le cadre du processus électoral, ce qui n'a pas empêché des dizaines de morts par balles, une fois encore dans une totale impunité.

Les manifestations appelées par le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) afin de contester la volonté présidentielle de changer la constitution pour permettre un troisième mandat, assimilable à un coup d'État constitutionnel, **ont déjà été violemment réprimées par les forces de l'ordre**, occasionnant la mort d'au moins 37 personnes depuis octobre 2019. « Selon des sources concordantes, la plupart de ces victimes ont été tuées par balles et aucune mesure concrète n'a encore été prise par les autorités compétentes pour mener des enquêtes sérieuses et poursuivre en justice les présumés auteurs de ces crimes » insiste Abdoul Gadiry DIALLO, Président de l'OGDH.

A quelques jours d'une élection controversée, **la situation est extrêmement tendue.**

Outre les 37 personnes tuées depuis octobre 2019, plusieurs cas de blessés – dont une dizaine par balles – des arrestations et détentions arbitraires, des menaces et intimidations contre des journalistes dans l'exercice de leur métier ainsi que des destructions d'édifices publics et de biens ont été remontés à nos organisations. « La plupart des arrestations ont été effectuées en violation des règles de procédure pénale » a dénoncé Me Frédéric LOUA, Président de MDT.

Outre leur demande de cantonnement des militaires à leur caserne, la

FIDH et ses ligues membres en Guinée condamnent les violences commises

contre les manifestants, exigent **la libération sans délai des militants du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) arrêtés**, et demandent l'ouverture d'une enquête pour situer les responsabilités du récent cycle de violences.

Enfin, la FIDH et ses ligues membres rappelle que la Constitution Guinéenne en ses articles 6, 9, 10 et 7 garantit respectivement le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique et morale, l'interdiction contre les arrestations et détentions arbitraires, le droit de manifestation et de cortège, la liberté d'expression et oblige l'État à les respecter et à les protéger. « **La république de Guinée est partie à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la Gouvernance qui consacre le principe de l'alternance démocratique. L'État guinéen doit s'y soumettre** » a ainsi déclaré Alice MOGWE, Présidente de la FIDH.

[fidh](#)

[Vidéo] Plénière du parlement européen: Alpha Condé sur le

banc des accusés

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Parlement Européen_Séance plénière du 13 février 2020 _ La Guinée, et notamment les violences commises à l'encontre des manifestants

La République de Guinée, et notamment la violence à l'encontre des manifestants.

Résolution du Parlement européen du 13 février 2020 sur la République de Guinée, et notamment la violence à l'encontre des manifestants (2020/2551(RSP))

Le Parlement européen,

- vu ses résolutions antérieures sur la République de Guinée,
- vu la déclaration conjointe des Nations unies, de l'Union européenne et des ambassades des États-Unis et de la France à la République de Guinée du 5 novembre 2019,

- vu le Communiqué de la Commission de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) suite aux incidents du 4 novembre 2019 à Conakry,
- vu le communiqué de presse de la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples sur la répression des manifestations en Guinée, du 9 novembre 2019,
- vu la trente-cinquième session de l’examen périodique universel du Conseil des droits de l’homme de l’Organisation des Nations unies, du 30 au 31 janvier 2020,
- vu le pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966,
- vu l’accord de partenariat entre les membres du groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d’une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d’autre part (l’accord de Cotonou),
- vu la charte africaine des droits de l’homme et des peuples, adoptée le 27 juin 1981 et entrée en vigueur le 21 octobre 1986,
- vu la Constitution de la République de Guinée, approuvée par le Conseil national de transition le 19 avril 2010 et adoptée le 7 mai 2010,

– vu la
Déclaration universelle des droits de l’homme,

– vu le
programme indicatif national pour la période 2015-2020 du
11^e Fonds
européen de développement, qui alloue des fonds à la
République de Guinée,

– vu
l’article 144, paragraphe 5, et l’article 132,
paragraphe 4, de son règlement intérieur,

A. considérant
que le président Alpha Condé est au pouvoir dans la République
de Guinée
depuis son élection en 2010 et sa réélection en 2016; que le
pays a
vu des manifestations massives depuis la mi-octobre 2019,
menées
principalement par le Front National pour la Défense de la
Constitution (FNDC),
sur fond de craintes que le président Condé cherche à étendre
ses pouvoirs
constitutionnels; que la Constitution de la République de
Guinée limite à deux
le nombre de mandats présidentiels; que le deuxième mandat du
président Condé arrivera à son terme à la fin de l’année 2020;

B. considérant
que son élection à la présidence en 2010 était la première
étape pour des
réformes démocratiques et de transparence après des années de
régime militaire;
que le président Condé est accusé de corruption et d’imposer
des
restrictions à la liberté politique; qu’une réforme
constitutionnelle ayant

pour seule fin d'étendre les limites du mandat présidentiel pour permettre à Alpha Condé de rester au pouvoir a déclenché des violences;

C. considérant que le président Condé a aussi récemment tenté de supprimer les obstacles institutionnels à sa réforme en influençant la Cour constitutionnelle de la République de Guinée et la Commission électorale; qu'en mars 2018, le président de la Cour constitutionnelle, Kéléfa Sall, a été démis de ses fonctions; que le ministre de la Justice, Cheick Sako, a démissionné en raison de son opposition aux modifications de la constitution permettant un troisième mandat présidentiel;

D. considérant que le parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée, ne dispose pas de la majorité parlementaire des deux tiers nécessaire pour modifier la constitution; qu'un référendum sur la réforme constitutionnelle contournerait l'Assemblée nationale guinéenne;

E. considérant que le 19 décembre 2019, le président Condé a annoncé un projet d'organiser un référendum sur la réforme constitutionnelle le 1^{er} mars 2020; que les élections législatives initialement prévues le 16 février ont été repoussées et se tiendront le même jour que le référendum; que la nouvelle

constitution proposée inclut une extension du mandat présidentiel de cinq à six ans, avec une limite de deux mandats; qu'il est attendu que le président Condé usera de ce changement constitutionnel pour briguer un troisième mandat présidentiel;

F. considérant que le FNDC, une alliance de partis d'opposition, d'organisations de la société civile et de syndicats, a organisé des manifestations et prévoit des grèves en opposition à la réforme constitutionnelle; qu'au moins sept personnes du FNDC ont été arrêtées du 12 octobre au 28 novembre 2019 et ont été poursuivies pour actes ou manœuvres de nature à troubler l'ordre public et à compromettre la sécurité publique pour avoir appelé à manifester contre le projet de nouvelle constitution, et finalement acquittées à la suite de pressions internationales;

G. considérant que la situation dans le pays est électrique, avec de fortes tensions politiques et des épisodes de manifestations violentes; que la réponse du gouvernement à ces épisodes a été musclée et que la police a réagi avec une force excessive, indue et illégale à l'encontre des manifestants, les organisations de défense des droits de l'homme ayant fait état de barricades, de fusillades et d'utilisation de gaz lacrymogène, principalement à Conakry, la

capitale, et dans la région de Mamou, bastion de l'opposition dans le nord;
qu'à Wanindara, la police aurait utilisé une femme comme bouclier humain pour se protéger de pierres lancées par les manifestants;

H. considérant que Fodé Oussou Fofana, vice-président du principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée, a accusé le président de «coup d'État constitutionnel» et de «fraude»; que les partis d'opposition se sont engagés à boycotter les élections législatives en signe de protestation;

I. considérant que la CEDEAO et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ont toutes deux demandé le respect des droits fondamentaux des manifestants et l'amélioration de la gestion des manifestations par les forces de sécurité;

J. considérant que la Commission des droits de l'homme des Nations unies a relevé que les forces de sécurité, en réagissant aux manifestations qui ont débuté à Conakry les 14 et 15 octobre 2019, «n'ont pas respecté les normes et standards internationaux en matière d'usage de la force»; que les obsèques des manifestants tués au cours des manifestations ont été ternies par de nouvelles violences et morts;

K. considérant que la République de Guinée figure à la 101^e place du classement

mondial de la liberté de la presse de 2019, sur 180 pays; que depuis 2015, au moins 20 journalistes ont été convoqués, détenus ou poursuivis; que depuis le début des manifestations en octobre 2019, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des militants issus de la société civile ont été arrêtés, parmi lesquels Abdourahmane Sanoh (coordinateur du FNDC), qui a par la suite été relâché, tandis que d'autres sont toujours détenus et soumis à des violences; qu'au moins 28 civils et un gendarme ont été tués au cours des manifestations; que les organisations de défense des droits de l'homme estiment qu'au moins 70 manifestants ont été tués depuis 2015, parmi lesquels Amadou Boukariou Baldé, un étudiant battu à mort par des officiers de police lors de manifestations à l'université de Labé en mai 2019;

L. considérant que plusieurs ONG locales dénoncent les conditions de détention en République de Guinée et notamment «de graves inadéquations sur le plan de la surpopulation, de la nourriture, de la nutrition, ainsi qu'une carence au niveau de la formation dispensée à la plupart des gardiens de prison» (selon le rapport de Human Rights Watch); que si ces conditions sont inquiétantes dans l'ensemble du pays, elles sont particulièrement graves dans la Maison Centrale de Conakry;

M. considérant
que la République de Guinée est l'un des pays les plus pauvres
d'Afrique et
souffre toujours des séquelles laissées par des années de
mauvaise gestion
économique et de corruption, malgré qu'elle détienne les
premières réserves
mondiales de bauxite dans les mines entourant Boke; que les
deux tiers des
12,5 millions de Guinéens vivent dans la pauvreté et que la
crise Ebola
entre 2013 et 2016 a affaibli considérablement l'économie du
pays; considérant
que les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent plus de
60 % de
la population, sont particulièrement touchés par le chômage;

N. considérant
que dans le contexte actuel de manifestations contre la
réforme
constitutionnelle, qui a exacerbé les affrontements entre le
gouvernement et
les partis politiques, l'Organisation guinéenne de défense des
droits de
l'homme et du citoyen (OGDH) a dénoncé des violations répétées
des droits de
l'homme en République de Guinée; que ces violations ont mené à
la destruction de
bâtiments et d'infrastructures publics, à des tentatives
d'attiser les
divisions ethniques et à des expropriations forcées de
propriétés privées;
qu'entre février et mai 2019, le gouvernement de la République
de Guinée a
exproprié par la force plus de 20 000 personnes de quartiers
de
Conakry afin de fournir des terrains pour des ministères

gouvernementaux, des ambassades étrangères, des entreprises et d'autres projets de travaux publics;

0. considérant qu'entre 2014 et 2020, l'Union européenne apporté un soutien à la République de Guinée au moyen du programme indicatif national du 11^e Fonds de développement européen (FED) pour un montant de 244 000 000 EUR, centré sur la réforme institutionnelle et la modernisation de l'administration, l'assainissement urbain, la santé, le transport routier et le soutien à l'ordonnateur national;

1. déplore les violences actuelles dans la République de Guinée; condamne fermement les atteintes à la liberté de réunion et d'expression, ainsi que les actes de violence, les meurtres et les autres violations des droits de l'homme; invite les forces gouvernementales à faire immédiatement preuve de retenue et à autoriser les manifestations légitimes et pacifiques à avoir lieu sans intimidation;

2. invite le gouvernement de la République de Guinée à lancer rapidement une enquête transparente, impartiale et indépendante sur les morts et les blessures de manifestants ainsi que les accusations d'usage excessif de la force et d'autres violations des droits de l'homme par des agents des services répressifs;

demande que les responsables, y compris au sein des forces de police et de sécurité, soient tenus de rendre des comptes et ne bénéficient pas d'une forme d'impunité; rappelle au gouvernement de la République de Guinée que la lutte contre la corruption et pour mettre fin à l'impunité devrait constituer une priorité;

3. regrette profondément tout projet de modifier la constitution du pays en ce qui concerne la limitation du nombre de mandats présidentiels; réaffirme avec force qu'une démocratie saine doit respecter l'état de droit et toutes les dispositions constitutionnelles, y compris une éventuelle limitation du nombre de mandats présidentiels; invite donc le président de la République de Guinée à respecter la constitution du pays, et en particulier son article 27;

4. exige le respect du droit à la liberté de manifestation, de réunion, d'association et d'expression que garantissent les normes internationales et les traités et conventions des Nations unies ratifiés par la République de Guinée; prie le gouvernement de la République de Guinée de prendre des mesures urgentes visant à garantir le respect du droit de manifester librement et pacifiquement, à instaurer un climat sûr sans forme de harcèlement, de violence ou d'intimidation et à faciliter le dialogue avec l'opposition;

5. presse toutes les parties en présence à éviter une nouvelle escalade de la tension et de la violence; invite le gouvernement de la République de

Guinée, les groupes
d'opposition et la société civile à faire preuve de retenue, à
agir de façon
responsable et à engager un dialogue constructif pour trouver
une solution
durable, consensuelle et pacifique; invite l'Union européenne
à poursuivre ses
efforts pour renforcer la place de la société civile et
encourager les acteurs
non étatiques à jouer un rôle actif;

6. prie
instamment le gouvernement de la République de Guinée de
veiller à la tenue
d'élections législatives et présidentielles transparentes,
crédibles et libres
en temps utile, avec la pleine participation des partis
d'opposition, qui
devront être libres de s'enregistrer, de faire campagne,
d'accéder aux médias
et de se réunir librement;

7. rappelle
l'importance d'une commission électorale nationale
indépendante du gouvernement
et de tout parti politique; exhorte le gouvernement de la
République de Guinée
et le président Condé à garantir que la Commission électorale
nationale
indépendante de la République de Guinée agisse de manière
totalement
transparente et libre de toute ingérence, intimidation ou
contrainte de la part
de responsables politiques ou de partis au pouvoir;

8. presse
les autorités de la République de Guinée de respecter
pleinement toutes ses

obligations nationales et internationales vis-à-vis des droits civils et politiques, notamment la liberté d'expression, de réunion et d'association, le droit de ne pas être soumis à la torture, à de mauvais traitements, ni à une détention arbitraire ainsi que le droit à un procès équitable; souligne que le respect des droits de l'homme doit être placé au cœur de toute solution politique à la crise actuelle;

9. demande aux autorités de la République de Guinée d'enquêter et de poursuivre, conformément aux normes internationales, les membres des forces de sécurité contre lesquels il existe des preuves de responsabilité pénale pour des exactions passées et actuelles;

10. rappelle que la consolidation de la démocratie requiert que la société civile soit dynamique et puisse fonctionner sans crainte, intimidation, ni violence; prie vivement le gouvernement et les forces de sécurité de s'assurer que le climat permette la sécurité des représentants des organisations non gouvernementales et de la société civile, notamment en révisant la législation sur l'utilisation de la force lors de rassemblements publics;

11. souligne l'importance de garantir et d'encourager un paysage médiatique pluraliste, indépendant et libre au service de la démocratie; demande

instamment aux
autorités de la République de Guinée de cesser immédiatement
toute forme de
harcèlement et d'intimidation des journalistes, et en
particulier de mettre un
terme à la suspension arbitraire des cartes de presse, de
respecter les droits
individuels des journalistes et des défenseurs des droits de
l'homme qui
travaillent dans le pays et de veiller à leur sécurité, afin
qu'ils soient en
mesure de couvrir ou de surveiller la situation du pays dans
le domaine
politique et en matière de droits de l'homme;

12. critique
vivement l'incarcération d'Abdourahmane Sanoh et d'autres
dirigeants de
l'opposition et de la société civile; demande la libération
immédiate des prisonniers
politiques du pays ainsi qu'une enquête sur les accusations
courantes de
mauvais traitements infligés aux prisonniers;

13. invite
les autorités de la République de Guinée à cesser d'exproprier
la population de
leurs terres ou de leurs biens, tant qu'elles ne seront pas en
mesure de
respecter les droits des résidents, notamment en matière de
préavis suffisant,
d'indemnisation et de réinstallation avant expropriation;
souligne qu'il
conviendrait d'accorder une indemnisation adéquate à toutes
les personnes
expropriées de force et non encore indemnisées;

14. rappelle

qu'il est crucial que la République de Guinée coopère avec des partenaires régionaux afin de renforcer ensemble la démocratie, le développement et la sécurité; exhorte les autorités de la République de Guinée à collaborer étroitement avec des organisations régionales, notamment la CEDEAO, afin de rétablir les libertés fondamentales, d'enquêter comme il se doit sur les violations des droits de l'homme perpétrées au cours des manifestations et de mener une transition démocratique pacifique; rappelle que la solution à la crise actuelle doit passer par un dialogue interguinéen ouvert et accessible associant le gouvernement et les groupes d'opposition; indique en outre que la CEDEAO et les pays limitrophes de la République de Guinée peuvent jouer un rôle central dans la promotion et la continuité d'un dialogue interguinéen; rappelle que la CEDEAO a envoyé 70 observateurs pour participer à la mission d'observation électorale de la CEDEAO lors de l'élection présidentielle du 22 novembre 2019 dans la République de Guinée; invite le gouvernement guinéen et la CEDEAO à collaborer étroitement afin que les élections de 2020 se déroulent de manière pacifique et revêtent un caractère représentatif; prie la Commission et les États membres de suivre les recommandations formulées dans l'examen périodique universel de janvier 2020 relatif à la République de Guinée, notamment en ce qui concerne le droit à la vie, à

l'intégrité physique
et à la liberté d'expression et de réunion pacifique ainsi que
l'usage de la
force et l'impunité; incite les autorités de la République de
Guinée à
participer de manière significative au prochain examen
périodique universel du
Conseil des droits de l'homme des Nations unies, notamment en
permettant aux
Nations unies d'accéder sans entraves au terrain, puis à
appliquer pleinement
les recommandations que formulera le groupe de travail;

15. exhorte
l'Union européenne à surveiller attentivement la situation
dans la République
de Guinée et à demander des comptes au gouvernement sur toute
violation
d'engagements et d'accords dans le cadre du droit
international en matière de
droits de l'homme, notamment les articles 8, 9 et 96 de
l'accord de
Cotonou;

16. invite
le vice-président de la Commission européenne et haut
représentant de l'Union
pour les affaires étrangères et la politique de sécurité
(VP/HR) ainsi que le
Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à poursuivre
le dialogue
politique, notamment au titre de l'article 8 de l'accord de
Cotonou, en
vue de réduire rapidement les tensions dans le pays et
d'aider, si nécessaire,
dans la préparation d'élections pacifiques, par exemple au
moyen d'activités de

médiation et de mesures de lutte contre les violences en amont et en aval des élections; demande également au VP/HR et au SEAE de collaborer avec les autorités de la République de Guinée, la CEDEAO, le Bureau des Nations unies pour les droits de l'homme dans la République de Guinée, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que le représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, afin de déterminer une stratégie commune pour résoudre la crise politique actuelle;

17. se

félicite que le 11^e FED ait mis l'accent sur le soutien à l'état de droit dans la République de Guinée; prie vivement la Commission et le SEAE de continuer à soutenir le renforcement de la société civile et des institutions publiques indépendantes;

18. invite

la délégation de l'Union européenne dans la République de Guinée à ne pas cesser de surveiller la situation de la société civile indépendante dans le pays, d'observer les procès des prisonniers politiques et d'aborder, dans son dialogue avec les autorités de la République de Guinée, la question des droits de l'homme dans le pays; demande à la Commission de suivre de près la situation dans la République de Guinée et de faire régulièrement rapport au Parlement;

19. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, au vice-président de la Commission et haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au président et au Parlement de la République de Guinée, aux institutions de la CEDEAO, à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ainsi qu'à l'Union africaine et à ses institutions.

europarl.europa.eu

Proposition de résolution sur la violence contre les manifestants en Guinée [Parlement européen]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Une proposition de résolution déposée avec demande d'inscription à l'ordre du jour d'un débat sur des cas de violation des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit conformément à l'article 144 du règlement intérieur

sur Guinée Conakry, notamment la violence contre les manifestants.

A.
Considérant que la Guinée traverse une crise politique majeure ;
considérant que depuis la mi-octobre 2019, à l'initiative d'une coalition de partis d'opposition et de groupes de la société civile, des manifestations massives se multiplient en Guinée Conakry contre le projet de nouvelle constitution qui pourrait permettre à Alpha Condé de briguer un 3ème mandat ; considérant que depuis le début des mobilisations, le gouvernement a réprimé la liberté d'expression, arrêté et emprisonné des acteurs de la société civile s'opposant au troisième mandat et utilisé une force meurtrière lors des manifestations;

B. considérant qu'entre 26 et 36 civils et un gendarme auraient été tués depuis la mi-octobre et plus de 70 personnes auraient été gravement blessées (dont 30 par balles) ; considérant que selon Amnesty International plus de 70 manifestants ou passants auraient été tués depuis 2015 lors de rassemblements ; considérant l'impunité quasi totale des forces de sécurité malgré les promesses d'enquêtes du gouvernement ; considérant qu'en juin 2019 l'Assemblée Nationale a adopté une loi sur l'emploi de

la force par la gendarmerie qui peut être utilisée pour protéger de toute poursuite judiciaire les gendarmes usant d'une force excessive ;

C. considérant qu'au moins sept personnes du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) ont été arrêtées du 12 octobre au 28 novembre 2019 pour avoir manifester contre le troisième mandat d'Alpha CONDE, considérant qu'ils ont été poursuivis pour actes ou manœuvres de nature à troubler l'ordre public et à compromettre la sécurité publique pour avoir appelé à manifester contre le projet de nouvelle constitution et finalement acquittés à la suite de pressions internationales ; []

Lire l'intégralité de la proposition [ici](#) (Document de séance)

Le Parlement européen,

Est extrêmement inquiet par la situation de crise que traverse la Guinée Conakry ces dernier mois ; condamne la répression et toutes les violences et assassinats qui ont lieu dans le pays ; exprime sa solidarité avec les mobilisations populaires

Se déclare particulièrement préoccupé par les atteintes massives aux droits de l'Homme dans le pays concernant notamment les libertés d'expression, de manifestation, de réunion et l'intimidation des défenseurs des droits de l'Homme, journalistes, ONG, opposants au régime ; dénonce l'utilisation d'armes à balles réelles sur des manifestants

Demande instamment à l'UE et à ses États Membres de suspendre tout financement et de fourniture de matériel de sécurité et de répression aux forces de sécurité de Guinée Conakry

Sortie d'Alpha Condé : “C'est à croire que le président guinéen a perdu le Nord” [Le Pays BF]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



SORTIE D'ALPHA CONDÉ SUR SON PROJET DE 3EME MANDAT

Il faut plus en pleurer qu'en rire

Se présentera, se présentera pas ? A quelques mois de la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, le président guinéen, Alpha Condé, continue de garder ce qui, pour lui, est encore un mystère sur le projet de 3ème mandat dont l'opposition lui prête l'intention et qui pollue l'atmosphère sociopolitique dans son pays. Interrogé sur la question, au détour du 33ème sommet de l'Union africaine (UA) qui a refermé ses portes le 10 février dernier à Addis-Abeba, le Professeur a non seulement botté en touche en disant qu'il revient au

peuple d'en décider, mais, il s'est aussi montré plutôt agacé par la position de ceux qui s'insurgent contre les mandats multiples. Toutes choses qui ne laissent plus de doute quant à sa volonté de briguer un mandat supplémentaire, malgré la clameur de son peuple qui est vent debout, depuis plusieurs mois, contre l'adoption d'une nouvelle Constitution dont il a récemment couplé le référendum aux législatives reportées au 1er mars prochain. Mais, de cette sortie du chef de l'Etat guinéen, il faut plus en pleurer qu'en rire.

C'est à croire que le président guinéen a perdu le Nord

Et pour causes. Les vives tensions occasionnées par ce projet, ont déjà laissé plusieurs morts sur le carreau, lors des manifestations de rue. Et la série noire risque de se poursuivre si le président doit aller jusqu'au bout de sa logique, face à une opposition plus que jamais déterminée et qui a déjà fait la preuve de sa capacité de très forte mobilisation dans la rue. Aussi est-on porté à croire que cette obstination du président guinéen ne peut répondre qu'à deux choses : soit il n'a pas encore pris toute la mesure du péril que représente un éventuel tripatouillage constitutionnel pour s'ouvrir la voie à un troisième mandat, soit il en est conscient et est prêt à dresser le bûcher pour son peuple, pour assouvir ses ambitions « pouvoiristes ». Dût-il, pour cela, user, comme c'était le cas lors de cette interview, d'arguments qui volent franchement au ras des pâquerettes. En tout cas, **c'est ce que l'on est porté à croire quand il dit, par exemple, ne pas comprendre pourquoi certains de ses homologues présidents peuvent allègrement aligner les mandats à souhait sans que cela n'émeuve outre mesure alors que dans son cas, on veut lui faire la morale. Mais qu'un octogénaire de son âge manque autant de sagesse pour comprendre qu'il n'est pas obligé de suivre les mauvais exemples des moutons noirs de la démocratie, cela a de quoi laisser songeur. D'autant qu'il ne semble pas n'ont plus tirer leçon des exemples humiliants de certains de ses pairs qui ont**

fait plus que se brûler les doigts en s'essayant avant lui au jeu du tripatouillage constitutionnel pour se maintenir au pouvoir. C'est à croire que le président guinéen a perdu le Nord, toute chose qui risque de le conduire droit dans le mur ou lui valoir de sortir de l'histoire par une porte dérobée. A moins que tout cela ne procède finalement d'une irrésistible volonté mortifère de pouvoir à vie, pour avoir droit à des funérailles nationales. En tout cas, quand Condé dit qu'il revient au peuple guinéen de décider, on veut bien se demander de quel peuple il s'agit.

Si Condé persiste dans sa volonté de briguer le mandat de trop, il portera l'entière responsabilité des conséquences devant l'Histoire

Où met-il la déferlante de contestataires qui, mobilisés depuis des mois à travers le FNDC (Front national de défense de la Constitution), lui demandent de respecter la Loi fondamentale de son pays en faisant valoir ses droits à la retraite ? Et puis, même si une partie du peuple jetait son dévolu sur lui, tout professeur qu'il est, ne peut-il pas se surpasser en faisant valoir sans ambages qu'il ne doit pas tordre le cou à la Constitution ? C'est par cela aussi que l'on reconnaît les Grands hommes, les vrais hommes d'Etat. C'est dire s'il n'a aucun égard, encore moins de remord, pour les morts consécutifs aux manifestations de protestation contre son projet de 3e mandat, dont la Guinée aurait pourtant pu faire l'économie. A la vérité, Alpha Condé se moque du peuple guinéen. Et il fait dans la fuite en avant en rejetant la responsabilité du choix du candidat sur son parti. Car, il sait, comme tout bon dictateur, que tant qu'il ne renoncera pas clairement de lui-même au pouvoir, sa formation politique ne se hasarderà jamais à emboucher une trompette autre que la sienne. Parce qu'en Afrique, la voix du maître, c'est la voix du parti. Et Condé est conscient que parmi ceux qui le soutiennent, beaucoup le font soit par peur, soit pour des raisons œsophagiques ou claniques. En tout état de cause, si

malgré toutes les alertes et les coups de semonce de l'opposition, Alpha Condé persiste dans sa volonté de briguer le mandat de trop, il portera l'entière responsabilité des conséquences devant l'Histoire.

Cet article est republié à partir de lepays.bf. Lire l'original [ici](#)

La solution à la crise politique guinéenne [Par Lamarana Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Depuis

l'arrivée au pouvoir, en 2010 de Monsieur Alpha Condé, qui aime qu'on l'appelle plutôt professeur que président, la Guinée va de crise en crise.

Durant les 10 ans à la tête de son parti, au détriment de la République, M. Condé professe la haine, la division,

l'ethnocentrisme et les conflits de tout genre. Il ne préside en réalité que le RPG et son arc qui dégage depuis une décennie, non pas des simples flèches, mais du gaz lacrymogène et de balles réelles contre les citoyens.

Cette réalité politique pose nombre de questions tant aux Guinéens, partis politiques compris, qu'aux organisations internationales. Il me paraît opportun de leur donner la réponse.

En effet, le sigle « RPG » du Rassemblement du Peuple de Guinée, renvoie à une arme bien connue : le fusil lance-grenade (ou lance-roquette). En anglais : « Rocket Propelled Grenades ». Cela explique que le RPG soit plutôt un parti belliqueux, va-t'en guerre et non pacifique. Dès lors, tous nos malheurs, déboires, échecs et conflits tiennent à ces trois lettres : R-P-G.

Autant dire que la guerre, du moins le conflit, est l'ADN du parti au pouvoir. Son histoire, sur laquelle nous ne reviendrons pas, le prouve à suffisance. Les discours enflammés de ses responsables politiques, plus bellicistes les uns que les autres, prônent la haine tout en rivalisant d'injures et d'arrogance. Le premier d'entre-eux à appeler, on s'en souvient, ses militants à « se préparer à l'affrontement ». Son système continue de s'armer et à militariser le pays.

Face à cette situation, nous devons montrer que notre ADN, c'est la paix, la cohésion sociale et la tolérance. Que nos gènes s'appellent unité, fraternité et coexistence ethnique et culturelle.

Cela ne signifie pas que le peuple doit être défaitiste ou capituler. Mais la lutte de l'opposition et du FNDC, des organisations régionales ou corporatistes n'est pas facile. Comme le faisait remarquer un de mes lecteurs « il est très difficile de parler de changement, de dignité et de conviction face à l'implication des autorités locales à servir le pouvoir pour conserver leurs postes et une population majoritairement illettrée et pauvre ».

En dépit de tout, la voie est tracée. Aux actions du front national de la défense de la constitution, se sont ajoutées celles des coordinations régionales de la Basse, Moyenne et Guinée-Forestière.

En se réunissant chez El Hajj Sékouna, les représentants desdites coordinations ont officiellement annoncé leur farouche opposition aux projets du pouvoir : nouvelle constitution et référendum, prélude à une présidence à vie. Malgré les intimidations, ils ont affiché sans aucune ambiguïté, leur détermination à contribuer à sauver le pays des dangers auxquels le pouvoir l'expose : conflit ethnique, présidence à vie, etc.

Le FNDC est sur la même voie depuis sa mobilisation historique du 14 octobre 2019. Il ne doit n'a pas faillir à la mission car les Guinéens semblent lui avoir donné carte blanche. Il doit les mener à la victoire du combat pour le respect des valeurs de la République incarnée par la constitution. Il le fait certes bien. Il nous reste désormais d'adapter la méthode à la finalité.

Dans tous les cas, face au FNDC, le pouvoir guinéen s'est montré impuissant. Le recours à la force par l'usage d'armes de guerre contre des citoyens désarmés est une preuve de faiblesse. Lancer les milices du pouvoir et, sûrement celles de Malick Sankhon, qui a affirmé haut et fort avoir plus de trois milles hommes armés, n'a en rien entamé la détermination populaire.

L'atteinte des autorités morales, pour ne pas dire leur profanation, symbolisée par la violation du domicile du Khalife de la Moyenne-Guinée et celui d'El Hajj Badrou, Premier Imam de Labé, n'est qu'un degré de plus dans la violence d'Etat.

Plus besoin de prouver que les Guinéens vivent depuis 2010 sous la violence d'Etat. Plus de 140 morts, soit une dizaine de différence avec le chiffre officiel de 157 victimes des massacres du 28 septembre 2009.

Le reste dépasse l'entendement : refus de réception des corps des victimes des forces de sécurité dans les hôpitaux, assassinat d'un ambulancier, brimades et tirs à balles réelles dans les cimetières, appréhension d'un imam sur la route de la mosquée.

Le comble de l'horreur, c'est l'utilisation d'une femme, nourrice de surcroît, comme bouclier humain. Bref, on aura tout vu avec M. Condé et son pouvoir.

Il y a de quoi être fatigué et dire ça suffit. Le peuple de Guinée l'a fait savoir en exprimant son ras-le-bol contre les projets de nouvelle constitution et de troisième mandat. C'est aussi une manière de dire qu'il en a assez des systèmes qui se suivent et qui sont plus catastrophiques les

uns que les autres. Qu'il ne supporte plus l'arrogance des mêmes têtes, souvent de la même lignée, qui ne changent que pour asservir, mépriser les citoyens et exacerber les tensions.

Le FNDC doit prendre encore plus en compte la portée du message des Guinéens. Il lui appartient de montrer ce dont il est réellement capable car ses adhérents attendent de voir la matérialité des manifestations. Additionner le nombre des morts ?

Mettre fin, comme cela s'est fait ailleurs : Burkina-Faso, Egypte, Tunisie, Algérie, à toutes velléités d'un homme de s'éterniser au pouvoir ?

La réponse réside en 2 mots : « Renoncer ou Démissionner » qui pourraient bien être le mot d'ordre des manifestations des 12 et 13 février.

En tout état de cause, de nouvelles méthodes devraient être adoptées tant en ce qui concerne les manifestations que leur itinéraire et point de rassemblement. Kaloum ne fait-elle pas partie de Conakry commune tout autre commune, pourrait-on se demander.

Quelle que soit l'option la solution à la crise doit être trouvée avant qu'il ne soit trop tard. On ose espérer que le rapprochement de toutes les organisations qui luttent pour la défense de la nation sera bientôt effective. Ainsi, sans se fondre dans le FNDC, les

organisations syndicales
pourraient faire comme le Groupe Organisé des Hommes
d'Affaires (GOHA) en
affichant ouvertement leur participation aux actions du front.

Le FNDC et tous les acteurs de la vie sociale et politique, surtout le pouvoir en place, qui fait encore preuve d'obstination, devraient comprendre que les Guinéens ne se laisseront plus faire. On ne pourra plus jamais rien leur imposer. A multiplier par 7 les 7 millions 7 cents mille électeurs (couvés pour les machines de la CENI), il n'en sortira aucun résultat car d'élections il n'y en aura pas. Si telle est la volonté de la majorité. En revanche, la solution sera trouvée d'ici le premier mars.

Il
est grand temps d'avoir désormais présent à l'esprit que le peuple débout a
compris que, bien pire que les despotes et le mal qu'ils imposent, le silence
est encore plus coupable. D'où la lutte inlassable qu'il livre pour le respect
de la constitution.

Le FNDC et les leaders politiques de l'opposition doivent être à la hauteur des enjeux et des finalités. Ils incarnent l'espoir face à un système qui se montre de plus en plus pernicieux et inhumain. Ils doivent se montrer capables de porter l'espoir et le rêve d'un meilleur avenir.

En tout état de cause, les Guinéens ont la détermination de prendre en main leur destin dans les plus proches échéances. Ils ont conscience que, c'est maintenant ou jamais.



M. Lamarana Petty Diallo Guinéen- Professeur Hors-Classe lettres-histoire – Orléans- France

Mike Pompeo « les Etats-Unis soutiennent fortement les transitions régulières et démocratiques du pouvoir »

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Déclaration de Michael Pompeo, Secrétaire d'État Américain sur les préoccupations des États-Unis à propos du processus électoral en Guinée

Les États-Unis sont préoccupés par les plans actuels du Gouvernement de Guinée de tenir des élections législatives et

un référendum constitutionnel le 1^{er} mars. Nous nous interrogeons de savoir si le processus sera libre, équitable et transparent, reflétant fidèlement la volonté de tous les électeurs éligibles.

Nous exhortons toutes les parties à engager un dialogue civil non violent. Le Gouvernement de Guinée devrait mettre en œuvre les recommandations des Nations Unies concernant les listes électorales et respecter son engagement en faveur d'une consultation nationale inclusive sur la nouvelle constitution.

La violence, la répression et l'intimidation politique n'ont pas leur place dans une démocratie. Nous appelons tous les manifestants, quelle que soit leur appartenance politique, à s'abstenir de toute violence. Nous exhortons les forces de sécurité à respecter les droits de tous les citoyens à participer à des manifestations pacifiques. Nous demandons également au Gouvernement de Guinée d'enquêter pleinement sur tous les décès liés aux manifestations et de rendre publics les résultats de ces enquêtes.

Comme je l'ai signifié au Président Condé en septembre 2019 lors de sa visite à Washington, les Etats-Unis soutiennent fortement les transitions régulières et démocratiques du pouvoir.

Les États-Unis restent déterminés à travailler avec tous les Guinéens pour renforcer leur système démocratique pour la paix, la prospérité et le partenariat dans les années à venir.

gn.usembassy.gov

[NDLR]



Pour l'UE « la décision de coupler les élections législatives du 1er mars 2020 à un référendum constitutionnel divise profondément le pays »

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



[République de Guinée : déclaration de la porte-parole sur le processus électoral](#)

Les préparatifs du processus électoral et la décision de coupler les élections législatives du 1er mars 2020 à un référendum constitutionnel divisent profondément le pays. De graves faits de violences ont déjà pu être observés dans ce contexte.

L'importance de cette double échéance impose de s'assurer, dans le cadre d'un dialogue inclusif, des conditions de transparence et d'inclusivité, ainsi que du respect du cadre régissant les élections.

L'unité et la paix en Guinée doivent prévaloir sur les intérêts partisans.

L'Union Européenne, partenaire de longue date de la Guinée, est prête à contribuer à la facilitation d'un dialogue inclusif, en partenariat avec les acteurs régionaux et internationaux.

Virginie BATTU-HENRIKSSON Spokesperson for Foreign Affairs and Security Policy + 32 (0)470 18 24 05

Gesine KNOLLE Press Officer for International Cooperation and Development +32 (0)2 29 54323+32 (0)460 754 323

L'ONU exprime son inquiétude «face aux tensions et à la violence politiques actuelles» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



À l'invitation du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, les chefs des missions des Nations Unies en Afrique de l'Ouest ont tenu leur 35eme réunion de haut niveau le 4 février 2020 à Dakar, au Sénégal.

L'objectif était de renforcer la coordination afin d'améliorer les synergies pour relever les défis communs auxquels sont confrontées les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Les représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies au Mali (MINUSMA), Mahamat Saleh Annadif, en Guinée-Bissau (BINUGBIS), Rosine Sori-Coulibaly, et pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, étaient présents. Le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale (ONUCA), François Loucény Fall, les coordinateurs résidents des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Philippe Poinot et le Libéria, Kingsley

Amaning, et le directeur de la division Afrique de l'Ouest du Département des Affaires Politiques et de la Consolidation de la Paix et des Opérations, Abdel-Fatau Musah, étaient également présents.

Les discussions ont porté sur la situation et les tendances politiques, socio-économiques et sécuritaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ainsi que sur leur impact sur les régions voisines, notamment la région d'Afrique centrale. Les participants ont exprimé leurs condoléances aux familles des victimes d'attaques d'extrémistes violents, tant civils que militaires, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ainsi que dans le bassin du lac Tchad, tout en condamnant fermement les attaques contre les civils et les casques bleus. Ils ont souligné la nécessité d'une approche multidimensionnelle et régionale pour s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité et ont appelé à une coopération renforcée entre tous les acteurs et gouvernements concernés.

1. Les représentants spéciaux, les chefs de mission et les coordinateurs résidents ont salué les efforts déployés pour maintenir la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire et se sont félicités du lancement récent par le gouvernement d'une nouvelle phase de dialogue politique sur le code électoral, à l'approche de l'élection présidentielle de 2020. Ils ont exprimé leur préoccupation face à la crise de

confiance croissante entre les principaux acteurs du processus électoral et ont encouragé un engagement constructif de toutes les parties prenantes au dialogue, afin de garantir un large consensus et une inclusion de tous dans le processus électoral. Les participants ont salué les efforts du coordinateur résident et de l'équipe pays des Nations unies pour mettre en œuvre les recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux des Nations unies, déployée du 11 au 22 novembre 2019. Les participants ont également salué les initiatives régionales et internationales visant à renforcer la crédibilité du processus électoral, et ont exhorté tous les acteurs politiques à promouvoir la paix et la stabilité.

2. Les chefs de mission ont exprimé leur inquiétude face aux tensions et à la violence politiques actuelles ainsi qu'aux violations des droits de l'homme en Guinée, et ont appelé tous les acteurs à faire preuve de retenue et à engager un dialogue constructif pour résoudre leurs différends avant les prochaines élections législatives et présidentielles dans le plus grand respect des principes démocratiques et de l'État de droit. Ils ont encouragé tous les acteurs à prendre des mesures pour promouvoir la cohésion sociale et éviter l'utilisation d'un langage incendiaire.

Lire l'intégralité du compte rendu [ici](#)

Souveraineté ! Mais et la responsabilité de protéger ?

[Par Fodé Baldé]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



TRIBUNE. Toutes les dictatures ont le même refrain : elles chantent et brandissent avec arrogance le principe de la souveraineté quand elle réalise avoir commis l'irréparable. Ainsi, elles tentent d'éveiller les sentiments nationalistes pour empêcher toute interventionnisme.

Cette stratégie est connue et, a, pendant longtemps, fait échouer des missions de paix dans le monde. Voilà pourquoi en 2005 le principe de « [la responsabilité de protéger](#) » [lien, ndlr] a été entériné par la Commission Internationale de l'intervention et de la souveraineté des États de l'Organisation des Nations Unies. Alors désormais le devoir d'ingérence est consacré quand il y'a de graves violations des droits de l'homme dans un pays. Mieux quand l'Etat est producteur de violence contre ses populations, il y'a nécessité d'apporter protection à ses dernières.

Aujourd'hui la Guinée se trouve dans ce schéma : où les populations n'ont pas de protecteurs car les forces de sécurité et de défense, censées les protéger, les répriment.

Les jeunes sont assassinés, leurs dépouilles refusées dans les morgues du pays, d'autres sont kidnappés puis mis en prison sans procès, les uns sont blessés avec des handicaps à vie, les cortèges funèbres sont attaqués de la mosquée au cimetière : la société guinéenne se déshumanise. La dictature sévit juste pour se pérenniser.

Face à ce
dont les populations guinéennes sont victimes et à un moment où le pouvoir de
Conakry brandit avec fierté la souveraineté de notre pays : il faut lui
rappeler que cette souveraineté s'exerce conformément à la constitution. Étant
donné que toutes les lois sont violées, les institutions assujetties, les
populations martyrisées, tous les espoirs sont désormais tournés vers la
communauté internationale. À elle, d'amener les populations à lui réaffirmer sa
confiance car, à cette allure, elles se sentent abandonnées et trahies pour
avoir cru et défendu des valeurs universellement partagées telles que la
démocratie, l'alternance.

En
conclusion, aucun principe de souveraineté ne peut empêcher l'International
d'agir et ce, au nom du principe onusien : « la responsabilité de protéger »,
pour protéger des vies. Et le cas échéant, elle aura ces morts sur sa
conscience ! Dans tous les cas, l'histoire de notre communauté de destin
s'écrit et continuera de s'écrire avec chacun sa responsabilité ! A chacun

d'agir ou de trahir la mission qui lui est dévolue.



Fodé BALDE

Homme Politique Guinéen *LA GUINÉE D'ABORD*

Examen périodique universel : la Guinée sur le banc des accusés à Genève

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Après [2010](#) et [2015](#), la Guinée de retour à Genève pour son troisième cycle dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) qui consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Ce mardi 21 janvier 2020, la délégation guinéenne conduite par le ministre de la justice garde des sceaux Mamadou Lamine Fofana était à la 35^e session de l'examen périodique universel pour présenter le rapport national de la Guinée sur la situation des droits de l'homme et écouter les

recommandations des autres pays membres.

La France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Belgique et le Canada n'ont pas manqué d'exprimer leurs inquiétudes suite aux violences meurtrières enregistrées ces derniers temps en Guinée.

Nous vous proposons quelques extraits des interventions

Etats-Unis, Mr. Philip Martin Cummings

France, Mr. François Gave

Voir d'autres extraits sur le fil Twitter [@RIFCHEDIALLO](https://twitter.com/RIFCHEDIALLO)

L'Examen

périodique universel (EPU) est un processus unique en son genre. Il consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme. Il s'agit d'un processus mené par les Etats, sous les auspices du Conseil des droits de l'homme. Il fournit à chaque Etat l'opportunité de présenter les mesures qu'il a pris pour améliorer la situation des droits de l'homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. Mécanisme central du Conseil des droits de l'homme, l'EPU est conçu pour assurer une égalité de traitement à chaque pays.

L'Examen

périodique universel (EPU) a été établi par la résolution [60/251](#) de l'Assemblée générale des Nations Unies, résolution adoptée le 15 mars 2006 et qui est à

l'origine de la création du Conseil des droits de l'homme. Ce processus, basé sur la coopération, a permis à fin octobre 2011, d'examiner la situation des droits de l'homme des 193 Etats membres de l'ONU. Aucun autre mécanisme universel de ce type n'existe à l'heure actuelle. L'EPU est un des piliers sur lequel s'appuie le Conseil : il rappelle aux Etats leur responsabilité de respecter pleinement et de mettre en œuvre tous les droits de l'homme et libertés fondamentales. L'objectif ultime de l'EPU est d'améliorer la situation des droits de l'homme dans tous les pays et de traiter des violations des droits de l'homme, où qu'elles se produisent.

L'intégralité du passage de la Guinée [ici](#)

La si préoccupante crise politique guinéenne

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



RÉACTIONS. En interne ou à l'international, personnalités, partis, ONG et presse y vont de leur commentaire. Tous s'accordent à dire que l'heure est grave.

La répression a eu raison de la contestation guinéenne. Après trois jours de manifestations ayant fait au moins trois morts, le [Front national](#) pour la défense de la Constitution (FNDC), le collectif de partis, de syndicats et de membres de la société civile qui mène la protestation depuis trois mois contre un éventuel troisième mandat d'[Alpha Condé](#), « suspend à partir de ce jour 15 janvier 2020 les manifestations », selon un communiqué publié mercredi soir. À travers cette suspension, le parti vise à « procéder dans le calme à l'enterrement de nos victimes et permettre aux Guinéens de se réapprovisionner » en produits de consommation. Lundi, il avait pourtant appelé à une mobilisation « massive » et « illimitée » à travers le pays. Les victimes de cette semaine s'ajoutent donc à [la vingtaine de civils tués depuis le début de la mobilisation](#), mi-octobre.

La diplomatie internationale inquiète

Une situation qui fait réagir à l'international. Devant la commission des Affaires étrangères à l'[Assemblée nationale](#), le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a notamment appelé à « l'apaisement » cette semaine, tout en affirmant être « particulièrement soucieux de la situation en Guinée ». « C'est la situation la plus sensible aujourd'hui [dans la région] et l'engagement du président Alpha Condé à demander une réforme de la Constitution ne nous paraît pas être obligatoirement partagé ni par sa population ni par ses voisins », a-t-il souligné. L'opposition en [Guinée](#) est en effet convaincue qu'Alpha Condé, élu en 2010 et réélu en 2015, entend se représenter fin 2020 alors que la Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Elle a été confortée dans ses craintes en décembre quand le chef d'État guinéen, 81 ans, a indiqué qu'il comptait soumettre aux Guinéens [un projet de nouvelle Constitution](#), même s'il ne s'est pas exprimé sur ses intentions personnelles.

L'homologue de [Jean-Yves Le Drian](#), Mamadi Touré, n'a guère apprécié la réaction française. Vendredi, il a rétorqué que « la République de Guinée, respectueuse de la souveraineté de tous les États, reconnaît le droit de tous les peuples du monde de faire le choix de leur avenir et de décider de leur destin. Tout comme ouverte aux débats et à la contradiction propre à la démocratie, la Guinée reconnaît à chacun de ses citoyens et à d'autres le droit et la liberté de donner leurs

points de vue sur n'importe quel sujet qui ne peut faire l'unanimité dans aucun pays et dans aucune société démocratique ». « Dans le respect des lois qui la régissent, la République de Guinée rassure tous ses partenaires que ses choix tiendront compte, dans la transparence et l'équité, dans la volonté du peuple seul souverain, de ses engagements internationaux », a-t-il rappelé à la télévision nationale.

Du côté des États-Unis, le ton est le même. Tout en rappelant sa relation amicale avec le président Alpha Condé, Tibor Nagy, le secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, affirme : « c'est une chose de modifier sa Constitution en donnant la parole au peuple et en suivant un processus clair. Mais là où nous avons un problème, c'est quand les dirigeants changent une Constitution uniquement pour se maintenir en place », déplore-t-il sur les ondes de [RFI](#). « Nous surveillons cela de très près. Il y a eu des événements très inquiétants, avec des violences, des manifestations violentes et une répression violente. Notre ambassadeur est très impliqué et, à Washington, on regarde également cela de très près. » Sur le changement de Constitution proposé aux Guinéens, Tibor Nagy tâtonne. « Dans ma position, il est très inconfortable de dire : ceci peut avoir lieu ou pas, ceci est bien ou mal. Car au bout du bout, ce n'est pas aux autres pays ou à quiconque d'autre de décider, c'est au peuple. Le pouvoir doit rester au peuple. »

Une crise « préoccupante » pour l'Afrique

En Afrique, peu de réactions du côté des institutions et des personnalités. L'ancien président béninois Nicéphore Soglo n'a cependant pas mâché ses mots à l'égard d'Alpha Condé. « La période des monarchies qui ne disent pas leur nom est révolue. La balle est dans son camp », a-t-il assuré après une semaine en Guinée, dans le cadre d'une mission organisée par le National Democratic Institute (NDI) en collaboration avec la Fondation Kofi Annan à l'approche des élections législatives.

« Faire une nouvelle Constitution, effacer ce qu'il s'est passé avant et recommencer... ces tours de passe-passe, personne ne l'accepte plus désormais », a affirmé l'ex-chef d'État à la [BBC](#). « C'est l'un des éléments qui fait marcher les gens dans la rue, avec la répression qu'on a [...] Comme l'a dit Goodluck Jonathan [qui a accompagné Nicéphore Soglo en Guinée, NDLR], il ne faut pas attendre qu'il y ait des génocides pour intervenir. »

Des inquiétudes partagées également par les chefs religieux chrétiens de Guinée. Dans un communiqué publié par le site d'informations guinéen [Le Djely](#), ils constatent « avec une vive préoccupation les crises sociopolitiques récurrentes qui troublent et endeuillent fort malheureusement l'ensemble du peuple de Guinée ». Et déplorent « la situation sociopolitique que traverse [le] pays aujourd'hui, situation émaillée de tueries, de pillages, d'agressions violentes, de ruptures, de dialogues, d'injustice, d'impunité, d'incivisme, du non-respect des textes ».

Le calme avant « la tempête » ?

Pour la presse de la région, aussi, la situation en Guinée est préoccupante. Pour le quotidien burkinabé [Le Pays](#), Alpha Condé ne renoncera pas à sa feuille de route. « Tout porte à croire que malgré la clameur, le président Condé – qui est toujours resté droit dans ses bottes face à la mobilisation de son peuple tout en faisant la sourde oreille aux appels à la – est décidé à aller jusqu'au bout de sa forfaiture qui fait de moins en moins l'objet de doute », est-il écrit dans un article publié le 16 janvier. « Quoi qu'il en soit, avec la montée en flèche de la tension, la situation en Guinée

est

devenue fort préoccupante », poursuit le journal.

Dans [son dernier rapport mondial sur les droits de l'homme](#), Human Rights Watch (HRW) n'est, elle non plus, pas tendre avec la Guinée. Pour l'ONG, il y a eu, en 2019, une répression croissante des libertés de réunion et d'expression. « La répression brutale des manifestations par le gouvernement guinéen et l'impunité quasi totale pour les abus commis par les forces de sécurité est la recette d'une détérioration préoccupante de la situation en matière de droits humains », avait d'ailleurs déjà affirmé en octobre Corinne Dufka, du bureau Afrique de l'Ouest de HRW. « Au lieu d'arrêter des dirigeants de la société civile, le gouvernement devrait enquêter sur les inquiétantes allégations de violences, y compris par les forces de sécurité, et sanctionner les responsables. »

Une opinion répétée dans le rapport publié ces derniers jours. Et que les autorités guinéennes, à l'image du ministre guinéen de la Sécurité et de la Protection civile, Damantang Albert Camara, n'ont guère apprécié. « Nous sommes conscients qu'il y a un enjeu très important à déterminer les violences qui se déroulent pendant les manifestations, à rechercher les auteurs des crimes qui font aussi mal au gouvernement. [...] Cette volonté, nous la partageons, à condition que cela se passe dans la sérénité et qu'il n'y ait pas, des fois, des prises de position qui ne se justifient pas », a-t-il réagi. Pour *Le Pays*, la crise en Guinée n'en est en tout cas qu'à ses débuts. « On se demande si la trêve annoncée n'est pas une veillée d'armes qui annonce une grande tempête », s'inquiète le journal. Les prochaines manifestations, annoncées par le FNDC les 21 et 22 janvier prochains, donneront le ton.

Cet article est republié à partir de [lepoint.fr](https://www.lepoint.fr). Lire l'original [ici](#)

Manifestations en Guinée: la situation inquiète Human Rights Watch

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



[NDLR]

Interrogé ce [mercredi 15 janvier 2019](#) à l'assemblée nationale par [Bruno Fuhs](#), député de la 6^e circonscription du Haut-Rhin, Jean-Yves Le Drian le chef de la diplomatie française s'est prononcé sur la situation politique en Guinée.

Extraits choisis par notre rédaction

Questions de Bruno Fuhs

Réponse de Jean-Yves Le Drian

« Faire barrage à la mascarade électorale » [Par Cellou Dalein Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



TRIBUNE. L'ex-Premier ministre et chef de file de l'opposition guinéenne tire à boulets rouges sur le processus que met en branle le président Alpha Condé.

[À un mois des élections législatives, nous sommes déterminés à faire barrage à la mascarade électorale qu'Alpha Condé prépare.](#) Reportées à plusieurs reprises depuis 2018 par un président sorti affaibli des communales du 4 février 2018, ces législatives ne sont organisées que pour une seule raison : octroyer les 2/3 des sièges au parti présidentiel (RPG-arc-en-ciel) grâce à une fraude institutionnalisée, afin de légitimer à l'avance la victoire du oui au référendum sur la nouvelle Constitution, elle-même devant permettre à [Alpha Condé](#) de briguer un troisième mandat illégal, au terme de son second et dernier mandat.

Dénonciation du processus en cours

Le hold-up électoral que nous redoutions tant est en cours. Au lieu des trois mois prévus par le Code électoral pour la révision des listes, le président de la CENI impose un délai de 25 jours, nettement insuffisant pour cette révision extraordinaire par son ampleur. Elle devrait, en plus des opérations classiques, permettre à tous les électeurs déjà inscrits au fichier de se faire enrôler de nouveau, conformément à la recommandation de la mission d'audit réalisé en 2018 par l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Union européenne et les Nations unies.

Il existe aussi une discrimination flagrante organisée par la CENI et l'administration locale entre les fiefs du pouvoir et ceux de l'opposition, aussi bien dans la distribution du matériel et des consommables, que dans l'organisation pratique des opérations. Dans les fiefs du pouvoir, les règles et les procédures édictées ont été régulièrement violées pour faciliter l'enrôlement des électeurs, et hélas, de nombreux mineurs. À l'inverse, dans les fiefs de l'opposition, de nombreux citoyens jouissant pleinement de leur droit de vote en Guinée et à l'étranger continuent d'être arbitrairement exclus du fichier, donc des élections. C'est ainsi qu'au [Sénégal](#), le président de la CENI et l'ambassadeur de Guinée à Dakar ont tout simplement décidé d'annuler la révision dans ce pays limitrophe qui compte plus d'un million de Guinéens, qui y votent habituellement à 90 % pour l'opposition.

Cette pratique discriminatoire, à l'œuvre depuis l'arrivée d'Alpha Condé au pouvoir, est à l'origine des nombreuses anomalies statistiques constatées au niveau du fichier électoral guinéen. Après sa récente révision, il compte selon le président de la CENI, quelque 8,3 millions d'électeurs sur une population estimée à 12,2 millions de Guinéens. Notre corps électoral représenterait donc aujourd'hui 68 % de la population, alors que ce ratio n'atteint nulle part 42 % dans

toute la sous-région !

De graves anomalies dans le fichier électoral

L'audit mené en 2018 par l'OIF, l'UE et l'[ONU](#) avait révélé l'existence de graves anomalies dans le fichier électoral, qui devaient être corrigées à l'occasion de cette révision. Pour doter la Guinée d'un fichier biométrique homogène, la mission avait fortement recommandé qu'à l'occasion de cette révision, tous les électeurs reviennent se faire enrôler correctement, sous peine d'en être radiés. En violant à plusieurs reprises son serment et le Code électoral, le président de la CENI, maître Salif Kébé, a révélé son manque d'indépendance, d'impartialité et d'honnêteté. Il a défendu un chronogramme illégal et irréaliste, en fixant, en dehors du délai légal, la date de dépôt des candidatures pour les législatives. Au regard de la loi, tous les candidats à cette élection sont forclos. Monsieur Kébé a ainsi perdu la confiance et la légitimité nécessaires pour diriger l'Organe de gestion des élections et pour en être membre.

La vocation naturelle d'un parti politique et de tout homme politique engagé est de participer aux élections, à la condition néanmoins qu'elles soient transparentes, libres et démocratiques. Le refus de l'opposition de participer à la mascarade électorale annoncée relève d'une démarche d'anticipation et de prévention de violences politiques et de conflits liés aux élections. Les conséquences potentiellement déstabilisatrices qui en découleraient, aussi bien pour la Guinée que pour la sous-région, dans un contexte déjà fragile, doivent à tout prix être évitées. C'est donc à la source que le problème doit être traité, en concentrant tous nos efforts d'abord sur l'assainissement du fichier électoral et le respect des délais légaux pour la révision des listes électorales et pour le dépôt des candidatures. Ensuite, les élections locales doivent être parachevées conformément à la

loi et à la décision de la Cour suprême. Enfin, il faut que l'organe de gestion des élections soit dirigé par un homme compétent, neutre, et impartial.

Exigence d'un processus électoral juste

Il est de ma responsabilité, en tant que chef de file de l'opposition et citoyen guinéen soucieux de la préservation de la paix, de la stabilité et des acquis démocratiques, d'exiger que le processus électoral en cours soit juste, consensuel et conforme aux principes et aux règles de l'État de droit et de la démocratie. C'est l'avenir de la démocratie et de la liberté dans notre pays qui est en jeu. C'est une exigence de nos électeurs et de tous les citoyens guinéens qui montrent leur détermination à défendre [la Constitution](#) à travers les multiples manifestations contre le projet de troisième mandat d'Alpha Condé.

Cellou Dalein Diallo

Ancien Premier ministre, président de l'UFDG et chef de file de l'opposition en Guinée.

Cet article est republié à partir de [lepoint.fr](https://www.lepoint.fr). Lire l'original [ici](#)

La perversion de la transition de décembre 2008 sous Dadis Camara

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Politique

C'était hier 2008-2010.

Nous republions un extrait de l'article de **Dominique Bangoura** intitulé : ***Le coup d'État de décembre 2008 et la Transition controversée en Guinée***, publié dans la revue Cairn en 2015. Ce rappel de l'histoire récente de la Guinée est important dans un contexte d'amnésie collective où les événements d'aujourd'hui ont tendance à enterrer ceux d'hier.

Extrait

À son arrivée au pouvoir, Moussa Dadis Camara (MDC) a pris des engagements et a promis à l'opinion nationale et internationale qu'il organiserait des élections et ne serait pas candidat. Le samedi 27 décembre 2008, devant une salle comble du Camp Alpha Yaya Diallo, MDC a rencontré tous

les acteurs (partis politiques, société civile, syndicats etc.) et leur a expliqué ses intentions. À cette occasion, il a précisé : « Je ne me présenterai pas à une élection ».

MDC a pris les mêmes engagements devant le Groupe International de Contact pour la Guinée (GIC-G) créé à l'initiative de la Commission de l'Union africaine et dont la première réunion a eu lieu le 16 février 2009 à Conakry. Cependant, au fil des mois, le capitaine Moussa Dadis Camara a montré son incapacité à honorer ses engagements.

Les premiers signes de rupture

Les premiers éléments troublants proviennent des discours de Moussa Dadis Camara, notamment le *Discours-programme* du 14 janvier 2009 qui s'apparente à un programme d'un chef d'État élu, en début de mandat.

Le second indice qui sème le doute dans les esprits est le *Discours de Boulbinet* du 15 avril 2009. À cette date, MDC s'en prend sans raison justifiée aux partis politiques et menace d'« enlever la tenue » pour se porter candidat s'ils ne le ménagent pas. Ce discours-test a pour objet de mesurer jusqu'où il peut aller. Il fait l'effet d'une bombe tant les désapprobations fusent de toutes parts. À tel point que MDC se ravise et se réengage à ne pas se présenter à travers les

déclarations de la
délégation du CNDD reçue à Bruxelles à l'Union européenne le
29 avril. Dans ce
prolongement, il réitère ses engagements auprès du GIC-G lors
de la troisième
session du Groupe tenue à Conakry les 5 et 6 mai 2009.

Les autres motifs d'inquiétude reposent sur **la multiplication des mouvements de soutien à Moussa Dadis Camara**. Les délégations se succèdent au camp Alpha Yaya pour aller le féliciter ou l'encourager. Chefs coutumiers et religieux, notables, parents, ressortissants de sa région natale et d'autres régions de la Guinée, hommes en uniforme, ils sont nombreux à venir faire la cour au chef de la junte. Il est difficile, dans ces conditions, de déceler la part de sincérité et de calcul, mais toujours est-il que ces comportements de séduction troublent et biaisent le jeu politique de la transition. Des formes d'allégeance politique se mettent rapidement en place avec les meetings organisés par le gouverneur de Conakry, manipulant une faction de jeunes et de femmes. En outre, un Bloc des Forces Patriotiques est créé, comprenant d'anciennes forces conservatrices et de nouveaux groupuscules se ralliant au pouvoir. Enfin, un facteur de crainte, et non le moindre, apparaît avec les volte-face intempestifs du chef de la junte, ses signaux contradictoires, ses colères à l'emporte-pièce en public. Le coup de grâce porté à la transition en Guinée est finalement donné en présence du GIC-G lors de sa sixième session les 3 et 4 septembre 2009 à Conakry. À cette date, revenant à la charge et faisant voler en éclats tout espoir d'apaisement, Moussa Dadis Camara rompt son serment. En aparté, il glisse aux diplomates présents : « **Je vais me présenter parce que tout le peuple me le demande. Si je ne le fais pas, je risque de perdre la confiance du peuple** ».

La concentration des pouvoirs entre les mains du capitaine

MDC accapare le pouvoir exécutif entre ses mains. Il gouverne par décrets et ordonnances. Le pouvoir judiciaire est délaissé. Les cours et tribunaux fonctionnent au ralenti par manque de moyens humains et matériels.

Le ministre de la Justice est un militaire, ce qui représente une violation du principe d'indépendance du droit. Les magistrats ont fait grève en juin 2009 pour dénoncer les dérives du régime ainsi que la création d'un Secrétariat d'État chargé des conflits, une structure parallèle qui applique non pas le droit mais les prescriptions dictées par la junte. En outre, Moussa Dadis Camara adopte une posture de procureur dans la lutte très médiatisée et sélective contre la corruption et les narcotrafiquants. Sur ce point, si la lutte est justifiée sur le fond, en revanche, la méthode utilisée est contestable. Tous les présumés coupables ne sont pas recherchés avec la même rigueur et toutes les garanties en matière de présomption d'innocence ne sont pas remplies. En septembre 2009, un collectif d'avocats dénonce les pratiques en cours et les mauvais traitements infligés aux détenus. Le pouvoir législatif n'existe pas. L'Assemblée nationale a été dissoute au moment de l'arrivée de la junte au pouvoir. Certes, il y a un projet de création d'un organe législatif provisoire appelé Conseil national de transition (CNT), mais bien des interrogations et doutes subsistent sur son mandat, sa composition, sa durée, son indépendance vis-à-vis du CNDD, qui dispose lui-aussi de compétences similaires.

L'absence de restauration du cadre constitutionnel

Une constitution, des lois organiques et un code électoral sont nécessaires pour organiser les élections. Or, fin septembre 2009, dix mois après le coup d'État et quatre mois avant l'élection présidentielle prévue pour fin janvier 2010, rien n'a encore été fait dans ce sens, alors que le *chronogramme* de Moussa Dadis Camara, présenté au Palais du Peuple à Conakry le 16 février 2009 devant le Groupe international de contact pour la Guinée (GICG), prévoyait quatre étapes, avec notamment la mise en place des « organes », du « cadre » et des « instruments de la Transition ».

La transition subit des blocages importants : mi-septembre 2009, il n'y a toujours pas de Premier ministre de transition, de gouvernement de transition, de Parlement de transition ou de Conseil national de transition (CNT). De plus, le pays n'est toujours pas doté de constitution. Il conviendrait de réviser la Constitution de 1990 qui posait les principes d'un État de droit démocratique et prévoyait la limitation du pouvoir (durée du mandat présidentiel à 5 ans ; nombre de mandats limité à deux, le premier étant renouvelable une seule fois ; un âge des candidats fixé à quarante ans minimum et soixante-dix ans maximum) en réaménageant

quelques articles,
dans un souci d'inclusion. La révision de la Constitution
devrait se faire par
un Conseil National de Transition (CNT) compétent, ayant
vocation législative
et siégeant en tant que Parlement de la transition. L'adoption
de la
Constitution devrait se faire soit par référendum soit par
vote des membres du
CNT à la majorité qualifiée (les deux tiers des députés selon
l'article 91 de
la Constitution). Toutefois, rien de tel n'est engagé.

Populisme et insécurité

L'action de Moussa Dadis Camara s'apparente à du populisme.

Il prend le peuple à témoin, l'interpelle pour telle ou telle nomination, révoque sur le champ collaborateurs, cadres et ministres en public. Il insulte son Premier ministre et les images passent en boucle à la télévision d'État. Cette pratique montre son aversion pour l'administration, pour l'exercice de la politique par les gouvernants. Cela s'explique par son absence d'expérience politique et son incompétence à gouverner. D'ailleurs, s'il a choisi de mettre l'accent sur la lutte contre la corruption et les narcotrafiquants, c'est parce que c'est un domaine qu'il connaît pour l'avoir côtoyé. Il tient également par ce biais à mettre ses protégés à l'abri. Cette façon de se mettre en scène est populaire, et cela plait au peuple qui croit qu'enfin les choses changent. Mais en réalité, les conditions de vie et de travail restent aussi difficiles qu'auparavant, et en quelques mois, c'est au tour de la junte de se prendre elle-même au jeu de la corruption.

Par ailleurs, le comportement des forces de défense et de

sécurité dans les quartiers, en ville et à l'intérieur du pays est très préoccupant. Les exactions à l'encontre des populations civiles et des hommes d'affaires se sont intensifiées en 2009. L'insécurité est partout. Un rapport de l'ONG Human Rights Watch intitulé « Guinée : Le gouvernement doit discipliner ses soldats. Vols à main armée, extorsions et intimidations sous le nouveau gouvernement » fait état du récit de victimes et de témoins d'incidents commis par des soldats lourdement armés portant des bérets rouges et se déplaçant dans des véhicules tant civils que militaires.

Malgré les appels répétés des organisations de défense des droits de l'Homme, la Commission nationale d'enquête sur les massacres de 2006 et de 2007 (dont la loi portant création avait été votée en mai 2007) n'est toujours pas effective. Moussa Dadis Camara avait pourtant promis, pour l'étape n°4 de son *Chronogramme*, « la mise en place d'une Commission Vérité, Justice, Réconciliation, la poursuite de l'enquête sur les événements de juin 2006, janvier et février 2007 » (répression meurtrière de manifestations). Mais rien n'est entrepris dans ce sens.

En conclusion, le constat ne souffre d'aucune ambiguïté. Le régime de Moussa Dadis Camara viole le principe démocratique de séparation des pouvoirs ; il n'engage aucune action pour la restauration du cadre constitutionnel ; il ne respecte ni les droits de l'Homme ni les libertés

publiques, en particulier celle des médias ; il entrave le fonctionnement des partis politiques, des organisations de la société civile et des syndicats. Il menace les dirigeants civils et politiques.

Le spectre de la candidature du capitaine Camara à l'élection présidentielle

Depuis l'indépendance en 1958, la Guinée n'a connu aucune élection libre, crédible et transparente du fait des régimes politiques successifs qui s'y sont violemment opposés. Par conséquent, le pays a besoin d'un profond renouveau politique et les Guinéens ont massivement montré qu'ils voulaient ce changement lors des grèves, manifestations et émeutes de 2006-2007. Or, le changement n'est pas possible sous Moussa Dadis Camara. Le véritable changement ne peut venir que par une alternance au pouvoir et l'avènement d'un régime démocratique. L'alternance signifie l'élection d'un nouveau dirigeant sur la base de son projet de société, de son programme de gouvernement, de son intégrité morale, de son sens des responsabilités, de ses compétences avérées pour mettre en œuvre un projet de refondation. Cependant, une alternance démocratique n'est possible que si les

conditions d'un scrutin libre, ouvert et juste sont réunies.

Le scénario d'une alternance démocratique permettant le retour à un régime civil et légitime ne peut survenir que si deux défis sont relevés : la volonté politique du chef du CNDD d'aller dans ce sens et l'indépendance ainsi que le fonctionnement régulier de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Or, le constat est clair : le président du CNDD n'a pas la volonté politique d'organiser une élection présidentielle juste et honnête pour le début de l'année 2010. De plus, il y a un risque de manipulation de la CENI étant donné son statut et sa composition.

En réalité, ces deux obstacles à une alternance démocratique ne peuvent être surmontés que par une union sacrée des Forces vives. Pour la première fois en Guinée, les Forces vives, qui sont composées des partis politiques, des dirigeants syndicaux et des organisations de la société civile, se concertent et prennent des positions communes pour la gestion de la transition. C'est ainsi que d'un commun accord, elles décident de l'organisation d'un grand meeting pacifique le 28 septembre 2009, ayant pour objectif de montrer leur capacité de mobilisation face à la junte d'une part, et de protester contre l'éventuelle candidature du capitaine Moussa Dadis Camara à la prochaine présidentielle d'autre part.

Le choix de tenir un meeting pacifique au Stade du 28 septembre est à la fois symbolique et sécuritaire : la date rappelle celle du référendum historique ayant conduit le pays à l'indépendance en 1958 ; et surtout, les Forces vives veulent éviter une marche ou des mouvements de rue qui pourraient amener des débordements et des dérives de la part des forces armées et de sécurité, comme ce fut le cas en 2006-2007.

Dominique BANGOURA est diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, est docteur d'État en science politique et habilitée à diriger des recherches (HDR). Après avoir été Secrétaire général de l'Institut africain d'études stratégiques (IAES) au Gabon puis avoir enseigné au Département de Science politique de la Sorbonne, elle dirige les recherches à l'Observatoire politique et stratégique de l'Afrique (OPSA) et enseigne dans les Universités de Yaoundé, Abidjan ainsi qu'à l'Université Panafricaine. Elle est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages dont le premier *Les Armées africaines (1960-1990)*, est un résumé de sa thèse. En tant que spécialiste de l'Afrique, elle a publié plus de quatre-vingts articles scientifiques ainsi qu'une dizaine de rapports pour des organismes nationaux, régionaux et internationaux. Elle est experte en gouvernance, stratégie, sécurité, justice et RSS et a effectué des missions dans vingt-sept pays sur le continent africain.

Le titre de cette republication est un choix de notre rédaction. L'intégralité de l'article [ici](#)

Nouvelle mobilisation massive contre Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Les Guinéens ont à nouveau manifesté en masse mardi à Conakry contre un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé, a constaté un correspondant de l'AFP.

Fode Oussou Fofana, un responsable de l'opposition au président, a chiffré le nombre de manifestants à un million tandis que la presse a avancé le chiffre de 800.000.

De tels chiffres se sont révélés invérifiables depuis le début du mouvement.

Mais cette marche impressionnante aux couleurs rouges de l'opposition est le dernier acte en date de la contestation lancée le 14 octobre par le Front national de défense de la Constitution,

un collectif de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la société civile.

“Non à la présidence à vie”, “Alpha Condé dictateur”, ont scandé les manifestants, ainsi que “Mort aux assassins”, référence à la mort de plusieurs civils tués lors de précédentes journées de manifestation.

Aucun incident significatif n'a été rapporté au cours de celle-ci.

Les forces de l'ordre, à nouveau déployées en nombre, sont restées discrètes.

Depuis un mois et demi, le FNDC est parvenu à mobiliser à plusieurs reprises des foules de manifestants qui ont envahi les rues des quartiers périphériques de Conakry, fiefs de l'opposition.

Les protestations ont à différentes reprises été brutalement réprimées. Au moins 20 civils ont été tués depuis le 14 octobre, ainsi qu'un gendarme.

La Guinée, coutumière des protestations et des répressions brutales, est en proie à l'agitation depuis que le FNDC a appelé à faire barrage au projet prêté à M. Condé, élu en 2010 et réélu en 2015, de briguer sa propre succession en 2020 et de réviser dans ce but la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels.

Les forces de sécurité ont fait l'objet en novembre d'un rapport
accusateur d'Amnesty International. Il dénonce l'usage
excessif de la
force, les interdictions de manifestations pacifiques, les
arrestations
"massives" et "arbitraires", les cas de torture et l'impunité
des
gendarmes et policiers.

Le gouvernement s'est défendu contre un rapport ignorant selon
lui ses efforts.

A 81 ans, M. Condé, ancien opposant historique qui fut le
premier
président démocratiquement élu après des décennies de régimes
autoritaires et militaires, entretient le flou sur ses
intentions, mais a
lancé en septembre des consultations sur la Constitution.

[Africanews/AFP](#)

Lettre ouverte : Ne nous laissez pas seuls [Par L. Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Lettre Ouverte à la Communauté internationale

-Communauté

Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, (CEDEAO)

-Organisation

des Nations-Unies, (ONU)

-Union

Africaine, (UA)

-Organisations

de la Mano River Union et de la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, (OMVS)

A Messieurs les présidents :

-En exercice de

l'Union Africaine, Abdel Fattah al-Sissi

-De

la République Française, Emmanuel Macron

-Des Etats-Unis

d'Amérique, Donald Trump

Messieurs les Chefs d'État et Représentants des Organisations Internationales

Cette lettre n'a nullement la prétention de dire ce qui serait méconnu ou ignoré. Elle se vent en revanche d'être un appel à la conscience des nations, à leurs dirigeants ou représentants. Elle est un rappel du passé de la Guinée faite de tumultes souvent dramatiques, parfois tragiques.

Une fois de plus, la Guinée renoue avec son passé fait de violences politiques dans toute leur dimension et, comme à l'accoutumé, dans l'indifférence totale. Une fois de plus, les Guinéens sont submergés par les flots menaçants de lendemains incertains mais sûrement obscurs.

Vos représentants, ambassades, corps consulaires et autres institutions ont sûrement dû, mesdames, messieurs les chefs d'États et représentants des institutions susmentionnées, vous remonter les informations de l'actualité politique guinéenne marquée par des : manifestations, répressions, arrestations, séquestration de leaders politiques, violations de domiciles privées, meurtres, etc.

Au-delà des informations officielles que vous devriez avoir reçues, les médias guinéens et internationaux relayent la réalité du terrain.

Messieurs les chefs d'États et représentants des institutions internationales

Depuis lundi 14 octobre 2019, une vague de violences déferle sur la Guinée à cause de la volonté manifeste ou supposée du président Alpha Condé d'imposer une nouvelle constitution en

violation

flagrante de celle en vigueur. Une constitution qui ne souffre d'aucune

illégitimité car l'expression librement consentie du peuple de Guinée sur

laquelle le président Condé a prêté serment à son élection de 2010 et à sa réélection de 2015.

Les violences engendrées ces derniers jours, lors de manifestations pacifiques de la société civile et des partis politiques de l'opposition réunis au sein du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), dépassent les bornes. Elles sont en voie de précipiter la Guinée dans le gouffre et aucune limite ne semble se dessiner pour empêcher cette éventualité.

Les conséquences pourraient être

dévastatrices car les prévisions actuelles ne sont pas les plus optimistes. Les

dates des prochaines manifestations sont déjà annoncées et le peuple pourrait

bien répondre massivement alors que la répression coutumière des forces de

l'ordre ne fait l'ombre d'aucun doute.

Messieurs les chefs d'États et représentants des institutions internationales

Le temps des hypothèses est dépassé en Guinée. Nul ne peut nier que le pays peut basculer d'un moment à un autre face à un pouvoir répressif qui met en avant l'arrogance à la place du dialogue, une société civile déterminée et légitimée par l'appui populaire.

Les partis politiques de l'opposition longtemps méprisés et forcés au repli par l'interdiction de toutes manifestations depuis un an, reprennent du poil de la bête. Leur appel au

dialogue longtemps ignoré ne leur donne plus aucun crédit de s'asseoir à nouveau sur la table de négociation avec le pouvoir. Le parti politique qui s'y hasarderait risque de perdre tout soutien de la base tant son acte apparaîtrait comme une trahison. Face à cette situation, plus le chrono tourne, plus les lendemains s'assombrissent et les positions se durcissent.

D'autre part, les digues ethniques par lesquelles le pouvoir semblait tenir les Guinéens sont en train de sauter et plus aucun obstacle ne semble empêcher les populations de manifester leur opposition à un troisième mandat générateur des conflits actuels. Seulement, acculé, apparemment dépassé par la réalité, le pouvoir ne veut rien céder, encore moins la société civile et les partis d'opposition unis dans un élan de refus et de revendication.

Les effets sont visibles et malheureusement guère étonnants : armer les forces de sécurité pour réprimer des manifestants désarmés est la seule solution que semble trouver le système en place. En face, retranchés et acculés, ces derniers répondent en se servant de tout ce qui leur tombe entre les mains.

En outre, les répressions ne se limitent pas aux lieux de manifestations : les paisibles citoyens sont violentés dans leur domicile, victimes de brimades, de jets de bombes lacrymogènes et de tirs à balles réelles. Les meurtres, si ce n'est les assassinats, se multiplient de jour en jour. On en dénombre neuf (9) morts et d'innombrables

blessés. Et la violence semble monter crescendo à chaque manifestation, veille ou lendemain de celle-ci. Dès lors, plus aucun citoyen ne se sent en sécurité ni chez lui, ni travail, au marché ou ailleurs.

Messieurs les chefs d'États et représentants des institutions internationales

Nul n'a besoin de dire que la situation actuelle de la Guinée fait planer le spectre de la guerre civile et, dans une moindre mesure, du retour à un pouvoir qui ne serait pas issu de la volonté populaire.

Aujourd'hui, plus qu'hier, tout guinéen se pose la question de savoir si sa vie vaut moins que celle d'un autre être humain. Il se demande s'il compte encore parmi le petit chaînon qui constitue la longue chaîne de l'humanité. Il se questionne sur le devenir de son pays et de l'importance de celui-ci face au destin des autres nations.

Les Guinéens se sentent abandonnés et livrés à un pouvoir qui ne montre aucun état d'âme quant à sa capacité répressive. Un pouvoir impuissant de dialoguer et qui se radicalise au seul motif d'ambition personnelle d'un homme élu par son peuple pour le protéger et non pour le punir, le réprimer ou le faire tuer.

Ce bref rappel de la situation guinéenne et du sentiment que semble éprouver chaque Guinéen pose un certain nombre de questions. Cette lettre ouverte qui en est l'objet les décline en quelques points.

La communauté internationale :

- Serait-elle si indifférente au sort du peuple de Guinée pour qu'elle soit aussi inaudible depuis tant de jours de violences en cours en Guinée ?

- Se serait-elle lassée des efforts antérieurs qu'elle a fournis, même à minima, face à la situation guinéenne qui perdure ?

- Méconnaîtrait-elle les risques de reproduction sur la Guinée du passé récent de pays limitrophes : Sierra-Leone, Liberia, Côte-d'Ivoire et, dans une moindre mesure, la Guinée-Bissau ?

- Serait-elle incapable de paroles franches et fermes face à un chef d'Etat qui, non seulement viole la charte des organisations régionale et/ou continentale en matière de durée de mandat et qui laisse (ou fait) tuer ses concitoyens ?

- Des intérêts partisans sacrifieraient-elles la vie et la sécurité des populations guinéennes ? Autrement dit, les richesses minières, halieutiques, forestières et autres du pays valent-elles mieux que la vie d'un Guinéen ?

- Ignorerait-elle l'effet domino du non-respect de la durée du mandat présidentiel (un quinquennat renouvelable une seule fois) sur la sous-région ouest-africaine ?

-Enfin, serait-elle indifférente aux risques qu'en court la Guinée face à la menace qui pèse sur la sécurité et la vie des leaders politiques et du FNDC ?

J'appelle par ces mots à mettre fin aux maux du peuple de Guinée rongé depuis des décennies par de multiples souffrances.

Il est dur de se sentir seul. Les Guinéens ont de plus en plus le sentiment d'être seuls. Alors, je dis, ne nous laissez pas seuls. Ne nous abandonnez pas au bord du gouffre. La vie de tout peuple, le devenir de toute nation vaut la peine d'être défendue.

Je terminerais en paraphrasant Sir Wilson Churchill : « **Donnez aux Guinéens les instruments de la démocratie véritable, ils termineront la tâche** ». Je vous remercie.



M. Lamarana Petty Diallo, Guinéen- Professeur Hors-Classe, lettres-histoire, Orléans- France

« Non au pouvoir à vie en Guinée Conakry ! » [Balai

Citoyen]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Depuis le mois d'octobre 2019, le vaillant et digne peuple de la Guinée est debout contre l'ambition affichée et démesurée du Président Alpha CONDE d'instaurer un pouvoir à vie par le truchement de la modification de la clause limitative du mandat présidentiel.

A cette lutte légitime du peuple pour la démocratie et le respect de l'Etat de droit, le pouvoir autocratique d'Alpha CONDE oppose une répression féroce par l'instrumentalisation des forces de défense et de sécurité.

A 81 ans révolus censés lui conférer sagesse et responsabilité, Alpha CONDÉ, autrefois opposant historique, s'est aujourd'hui, mué en bourreau historique sous l'effet des délices et des sirènes du pouvoir personnel.

Depuis le début des manifestations, à l'appel du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), des leaders d'organisations de la société civile et des opposants sont régulièrement intimidés, agressés et certains croupissent injustement dans les geôles du régime scélérat d'Alpha CONDÉ.

Au nombre de ces vaillants et irréductibles défenseurs de la démocratie qui croupissent actuellement dans les geôles de CONDÉ, figure les camarades Abdourahamane Sanoh, coordinateur du FNDC, Sékou Koundouno, Coordonnateur du Balai Citoyen Guinée et responsable des stratégies et de la planification du FNDC, Ibrahima Diallo, responsable des opérations, le **reggaeman engagé Elie Kamano**, Mamadou Baïlo Barry et Alpha Soumah. Ils ont été condamnés le 22 octobre dernier à des peines allant de 06 à 12 mois de prison ferme à l'issue d'une parodie de justice orchestrée par le régime et ses juges acquis aux ordres. Pire, plusieurs dizaines de jeunes ont péri sous les balles assassines des forces de sécurité et sans qu'aucune enquête sérieuse ne soit diligentée en vue de rendre justice aux victimes.

Le mouvement **le Balai Citoyen du Burkina Faso**, suit avec consternation et non sans intérêt particulier, l'évolution dramatique de la situation en Guinée. Aussi, Il constate avec regret que malgré son parcours politique pour lequel la jeunesse africaine était pleine d'admiration jusqu'à un passé récent, de la Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) à l'opposition et aujourd'hui au pouvoir, Alpha CONDÉ n'a malheureusement encore tiré aucune leçon de l'histoire récente des mouvements contre les velléités de tripatouillage constitutionnel en Afrique. **Professeur de son état, il n'a jamais assimilé la leçon historique selon laquelle, dans le face-à-face avec leur peuple, les hommes dits forts finissent pourtant toujours dans la poubelle de l'histoire ; quand bien même les exemples sont légions.** La déchéance morale et politique de l'homme n'a d'égal que l'espoir qu'il a incarné à un moment donné de sa vie politique.

C'est pourquoi, le mouvement Balai citoyen, solidaire du combat de tous les peuples en lutte pour la liberté et la démocratie et résolument engagé contre toute forme de pouvoir à vie, condamne sans réserve aucune la répression barbare à

laquelle se livre le régime obscurantiste et moribond du renégat CONDÉ contre le vaillant peuple de Guinée dont la glorieuse histoire constitue à jamais une source d'inspiration intarissable pour tous les peuples épris de liberté. Nous avons la ferme conviction que ce peuple de Guinée, fort de sa tradition de lutte, triomphera inexorablement de cette épreuve de force à lui imposé par cette poignée d'aventuriers politiques.

Au regard de ce qui précède, le Balai Citoyen :

- Met en garde Alpha CONDÉ et ses sbires sur leurs responsabilités devant l'histoire face aux exactions en cours en Guinée ;
- S'insurge contre le silence complice des organisations sous-régionales, panafricaines et internationales sur le risque que fait courir Alpha CONDÉ à la Guinée et à l'Afrique tout entière ;
- Exige l'arrêt immédiat des violences à l'encontre des populations et la libération sans condition de toutes les personnes injustement embastillées dont le seul crime est d'avoir défendu la démocratie ;
- Apporte son soutien sans faille au peuple Guinéen en lutte et exhorte tous les démocrates sincères à joindre leur voix à celle du peuple Guinéen pour dire non au troisième mandat de CONDÉ.

Le peuple de Guinée ne courbera pas l'échine devant cette forfaiture car un peuple uni n'est jamais vaincu.

Vive la Guinée !

Vive les peuples en lutte !

N'an *laara*, an *saara* (Si nous nous couchons, nous sommes morts !)

Notre nombre est notre force !

Ensemble, on n'est jamais seul !

Pour le Balai Citoyen, la Coordination Nationale

Violences politiques : les twittos #224 dénoncent et condamnent les tueries

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Résumé de l'actualité guinéenne sur Twitter

Cliquez sur l'image pour accéder au tweet (page Twitter)



Francois Patuel @FrancoisPatuel · 4h

#Guinée: 5 membres du @FNDC_Gn arrêtés à Kindia hier, dont @fareinta.

Ils sont accusés d'attroupement & n'ont pas eu accès à 1 avocat.

1 a subi des mauvais traitements en garde à vue & a été conduit à l'infirmerie.

S'ils étaient pacifiques, ils devraient être libérés! @GouvGN



Amnesty West & Central Africa et 4 autres



↻ 19

♥ 19





Abdourahamane Diallo @manhimfr · 5h

Comment ne pas être indigné et révolté quand on voit des jeunes se faire tuer même loin des manifestations. Il y a des crimes d'Etat qui se commettent sur l'axe dans le silence coupable.



Tué par balle à Bomboli, Abdourahamane Diallo, taxi-motard, était orph...
Abdourahamane Diallo exerçait la profession de conducteur de taxi-moto pour subvenir à ses besoins. Cet adolescent a été tué par balle jeudi au ...
visionguinee.info



Nouhou Baldé @Nouhoubalde · 10h

Des #Guinéens dont la vie est moins importante qu'un bus ? 3 morts et plusieurs blessés, le #gouvernement met l'accent sur un #bus incendié, #Kibaro, @Guineematin, #Guinée

2

13

15





Povo News @povonewstv · 14h

Protests in Guinea against 81-year-old President Alpha Conde's new constitution that would allow him to run for a third term in office in 2020

#Guinea #AlphaConde



Jeffrey Smith ✓

@Smith_JeffreyT

As #Guinea's Alpha Conde lays the groundwork for a third term, he hires a lobbyist in Washington. It's the same firm that works for Museveni in Uganda and Burundi's Nkurunziza, each of whom have practice changing term limits. Shameful.

Public filing here: efile.fara.gov/docs/6305-Exhi...

[Traduire le Tweet](#)

4:39 PM · 14 nov. 2019 · [Twitter Web App](#)

13 Retweets 14 J'aime





Joe Penney ✓

@joepenney



I spoke to [@Cellou_UFDG](#), [@gcurtisgn](#) and [@AOuattara_PRCI](#), and wrote about wrote about Alpha Condé's quest for a third term for [@qzafrika](#):

[Traduire le Tweet](#)



Guinea's president is prepared to risk it all for a third term as anti-government pr...
"If Alpha persists in changing the constitution against the will of the Guinean people, there is a clear risk of confrontation that leads to violence."

[qz.com](#)





Alimou Sow
@witterlims



Trois morts par balle aujourd'hui à [#Conakry](#) selon différents témoignages. Ce sont : Alpha Souleymane DIALLO (16 ans), Abdouramane DIALLO (19 ans) et Amadou Oury BARRY (32 ans). Reposez en paix.
[#Guinée](#) [#Kibaro](#) [@amnesty](#)

11:21 PM · 14 nov. 2019 · [Twitter for Android](#)

51 Retweets **75** J'aime



Les leaders politiques #224 sur Twitter



Bah Oury
@bahourykigna



Au moment où les autorités guinéennes sont épinglées pour des violations répétées des droits de l'homme par Amnesty International, HRW, ou la FIDH une dérive répressive insensée tente d'étouffer les revendications démocratiques du peuple guinéen. 3 jeunes gens sont encore tombés!

12:31 AM · 15 nov. 2019 · [Twitter for Android](#)

47 Retweets **158** J'aime





Cellou Dalein Diallo

@Cellou_UFDG



La manifestation du [@FNDC_Gn](#) du 14 novembre été réprimée dans le sang. Sur l'itinéraire autorisé de la marche, plusieurs manifestants ont été blessés par balles. Alpha Souleymane Diallo, 16 ans, a été abattu à Hamdallaye par un policier en dehors de la marche.

[#Amoulanfé](#)



 Front National pour la Défense de La Constitution et 9 autres



Sidya Touré
@SidyaOfficiel



Des leaders agressés dans le périmètre autorisé pour la marche par des forces de l'ordre prêts à aller en guerre. Depuis l'agression de la mosquée, il est clair que [@President_GN](#) veut en découdre avec les leaders. Si [#Conté](#) s'était ainsi comporté, l'histoire aurait été tout autre





Aliou BAH

@AlioubahMoDeL



La jeunesse Guinéenne est déterminée à payer le prix nécessaire pour ne plus vivre sous une dictature. Le FNDC est un état d'esprit qui va au delà des personnes et qui transcende tous les clivages. La répression d'État et l'intimidation ne peuvent arrêter la marche de l'histoire.



Sékou Chérif Diallo

Revue de tweets réalisée par

Crise politique en Guinée : les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Crise politique guinéenne : la presse internationale en parle

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

LIBÉRATION

Conakry marche contre un «président qui casse les reins»



RFI

Réforme constitutionnelle en Guinée: nouvelle manifestation de l'opposition

GUINÉE

Republier </>

Réforme constitutionnelle en Guinée: nouvelle manifestation de l'opposition



QUARTZ AFRICA

Guinea's president is prepared to risk it all for a third term as anti-government protests grow

OBSESSIONS FEATURED

QUARTZ AFRICA

EMAILS EDITIONS BECOME A MEMBER

Guinea's president is prepared to risk it all for a third term as anti-government protests grow



By Joe Penney • November 14, 2019



AFRICAN QUARTERS

More death in Guinea as protests against Alpha Conde rages on



Africa News | West Africa

Updated: November 15, 2019

More death in Guinea as protests against Alpha Conde rages on



November 15, 2019 | 4 | 0

TV5 MONDE

Guinée: les voyants “au rouge” pour les droits humains, dit Amnesty

INFO

[Accueil](#)[Videos](#)[Afrique](#)[Terriennes](#)[Culture](#)[Les journaux](#)[En continu](#)

AFRIQUE

En Guinée, la tentation du 3ème mandat pour Alpha Condé ?

Guinée: les voyants "au rouge" pour les droits humains, dit Amnesty



Guinée : la procureure de la CPI met en garde contre l'escalade de la violence

INFO

[Accueil](#)[Vidéos](#)[Afrique](#)[Terriennes](#)[Culture](#)[Les journaux](#)[En continu](#)

AFRIQUE

En Guinée, la tentation du 3ème mandat pour Alpha Condé ?

Guinée : la procureure de la CPI met en garde contre l'escalade de la violence



LE POINT

Guinée : cette porte ouverte sur la réforme constitutionnelle

Le Point Montres Le Point Pop Auto Vin Phébé Services Newsletters f t q Identifiez-vous Abonnez-vous

MENU **Le Point** Afrique

Guinée : cette porte ouverte sur la réforme constitutionnelle

La date des élections législatives fixée, le scénario politique se précise avec à la clé une réforme constitutionnelle partie pour être approuvée par le nouveau Parlement.
Par Le Point Afrique

Modifié le 15/11/2019 à 06:11 - Publié le 14/11/2019 à 11:56 | Le Point.fr



15H45 Agence : Les journalistes s'unissent contre les pressions et la...

13H20 Comment l'abolition de l'esclavage a légitimé le travail forcé

13H14 Afrique du Sud : les inégalités entre Blancs et Noirs persistent...

12H04 Drogba va-t-il prendre la présidence de la Fédération ivoirienne de...

11H56 Aérien : pourquoi les bureaux d'Air Austral sont sous scellés

Voir toute l'actualité en continu

Suivez facilement l'actualité grâce à nos newsletters

★ EN VENTE ACTUELLEMENT

Enquête Mais que fait vraiment Ségolène Royal ? Carrière d'Encausse La saga franco-russe Placements Ce qu'il faut faire avant 2020

Le Point
 La personnalité

DAKAR ACTU

Guinée / 70 manifestants tués, 109 personnes mortes en détention en Guinée : Amnesty alerte « sur le niveau rouge des droits humains »



Dakaractu 

[Laser du Lundi](#)

[Contribution](#)

[Télévision](#)

[Radio](#)

[People & Sports](#)

[Newsletter](#)

[Soumettre article](#)

[Accueil](#) > [Texte](#)

Guinée / 70 manifestants tués, 109 personnes mortes en détention en Guinée : Amnesty alerte « sur le niveau rouge des droits humains »



Dans la même rubrique :

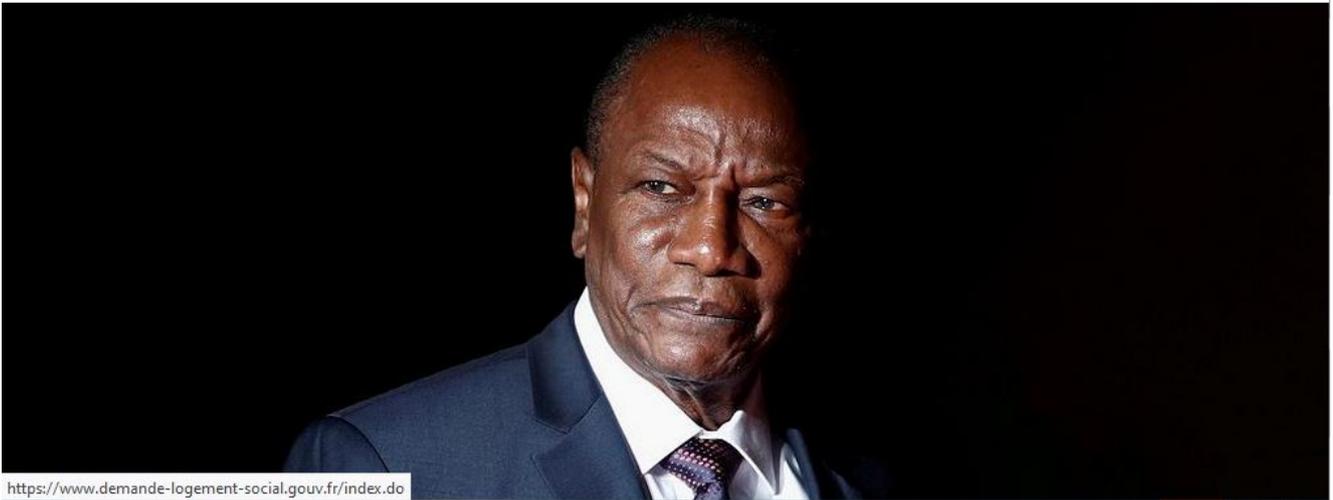
-  Technologie : Awa Ly, une étudiante de l'Esp lauréate d'un concours international sur la programmation en ligne. - 15/11/2019
-  Section de recherches / Trafic de faux billets : Bougazelli toujours attendu. Les journalistes aux aguets ! - 15/11/2019
-  « En Ligne » : Djibril Ba parle des réelles motivations du panel de la CCR. - 15/11/2019
-  Chaffiyou Ibrahim Niass : « L'école niassène, un vivier avec des millions d'élèves répartis sur le Globe » - 15/11/2019
-  (Exclusif) Visée par des sanctions américaines pour avoir travaillé avec l'Iran : une société ayant collaboré avec l'État du Sénégal livre sa part de vérité par la voix de son fondateur - 15/11/2019
-  Quand d'éternels complexés nous dirigent... - 15/11/2019
-  De la mise en garde à vue à la liberté sous convocation : Le Film de l'arrestation du député Bougazelli... - 15/11/2019
-  Modou Diagne Fada au monde rural : « Ne basardez pas vos collectes. Ignorez les rumeurs, nous sommes prêts à rebatir à

AFRICANEWS

Guinée : cerné par la crise politique, Alpha Condé rebat ses cartes



Guinée : cerné par la crise politique, Alpha Condé rebat ses cartes



<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index.do>

THE GUARDIAN

President approves February vote in turbulent Guinea



Breaking News: Bayelsa: Appeal court bars INEC from excluding APC, Lyon from poll

Africa

President approves February vote in turbulent Guinea

By AFP

12 November 2019 | 3:15 pm



LIBRE AFRIQUE

Guinée: 70 tués dans des manifestations contre le président Alpha Conde depuis 2015



La Libre

AFRIQUE

L'actualité africaine. Libre et indépendante.



Accueil République démocratique du Congo Politique Société Sports Culture Economie Par pays Move with Africa



Guinée: 70 tués dans des manifestations contre le président Alpha Condé depuis 2015

Plus Lus



PREMIUM TIMES

70 people killed in Guinea ahead of 2020 presidential polls – Report

PTCIJ Leaks.NG DUBAWA Elections Hausa Campus Reporters Opinion Play Games About Us Advert Rat

PREMIUM Times

Friday, November 15, 2019 Abuja 33°C

Home News Investigations Business Health Agriculture Arts/Life Sports Projects Financial Inclusion

70 people killed in Guinea ahead of 2020 presidential polls – Report

November 13, 2019 Agency Report

The map shows West Africa with countries labeled: Senegal, The Gambia, Guinea-Bissau, Sierra Leone, Liberia, Guinea, Cote d'Ivoire, Ghana, Togo, Nigeria, Benin, Cameroon, Chad, Mali, Burkina Faso, Niger, Central African Republic, South Sudan, and Uganda. The Niger Delta region is highlighted in yellow.

Situation des droits de l'homme très critique en Guinée

Situation des droits de l'homme très critique en Guinée

Dans un rapport qui sera rendu public mercredi et intitulé "Les voyants au rouge à l'approche de l'élection présidentielle", Amnesty International dit avoir dénombré 70 morts depuis 2015.



Auteur Georges Ibrahim Tounkara

[Tous les audios de la médiathèque](#)

Mots-clés [Guinée](#), [Amnesty International](#), [droits de l'Homme](#)

Télécharger [Enregistrer le fichier mp3](#)

[Réagir à l'article](#)

Imprimer [Imprimer cette page](#)

Permalien <https://p.dw.com/p/3Sv2a>



Restez informés avec l'appli DW News !

Recevez des infos indépendantes sur les sujets d'actualité dans le monde, directement sur votre smartphone ou votre tablette.

ÉCOUTEZ-NOUS!

LSI AFRICA

Guinée : Fatou Bensouda met en garde contre l'escalade de la violence

POLITIQUE

Guinée : Fatou Bensouda met en garde contre l'escalade de la violence

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a mis en garde lundi les responsables de l'escalade de la violence en Guinée, exhortant le gouvernement et l'opposition à renouer le dialogue après des manifestations sanglantes dans ce pays.

Justice Publié le lundi 11 novembre 2019



REUTERS

Guinea president replaces security minister following deadly protests

Guinea president replaces security minister following deadly protests

2 MIN READ



Une revue de presse réalisée par Sékou Chérif Diallo

Guinée. Les voyants au rouge pour les droits humains à l'approche de l'élection présidentielle (Amnesty)

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



- Au moins 70 manifestants et passants tués depuis janvier 2015
- Des journalistes ciblés
- 109 morts en détention

Les autorités guinéennes doivent remédier aux violations des droits humains qui se multiplient, notamment les homicides de manifestants, les interdictions de rassemblements pacifiques et la répression des voix dissidentes, qui risquent de s'aggraver à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, écrit Amnesty International dans un nouveau rapport publié le 13 novembre 2019.

Intitulé [Guinée. Les voyants au rouge à l'approche de l'élection présidentielle de 2020](#), ce document expose la situation des droits humains qui s'est dégradée entre janvier 2015 et octobre 2019, et dénonce l'homicide de 70 manifestants et passants et d'au moins trois membres des forces de sécurité. Il met en garde contre la montée des tensions politiques, dans un contexte où les craintes sont vives que le président Alpha Condé ne modifie la Constitution pour briguer un troisième mandat.

Neuf manifestants ont été tués le mois dernier lors des manifestations contre une éventuelle révision de la Constitution. Les leaders des mouvements pro-démocratie et de nombreux manifestants ont été arrêtés. C'est un affront pour

les droits humains et une tentative violente visant à museler la dissidence. Marie-Evelyne Petrus Barry, directrice pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à Amnesty International.

« Neuf manifestants ont été tués le mois dernier lors des manifestations contre une éventuelle révision de la Constitution. Les leaders des mouvements pro-démocratie et de nombreux manifestants ont été arrêtés. C'est un affront pour les droits humains et une tentative violente visant à museler la dissidence », a déclaré Marie-Evelyne Petrus Barry, directrice pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale à Amnesty International.

« Les autorités guinéennes doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour apaiser les tensions, protéger les droits humains et sauver des vies avant, pendant et après les prochaines élections. Nous demandons au gouvernement du président Alpha Condé de mettre fin au règne de la peur et de la répression en modifiant la législation relative à l'usage de la force lors de rassemblements publics et en retirant les forces armées militaires des zones de manifestation. »

Amnesty International publie son rapport avant l'Examen périodique universel (EPU) de l'ONU sur la Guinée en janvier 2020. Ce rapport

évalue la situation des droits humains depuis l'EPU de janvier 2015.

Aujourd'hui, la Guinée a aboli la peine de mort, ce qui constitue une avancée notable.

Cependant, dans bien d'autres domaines, les autorités n'ont pas été à la hauteur de leurs engagements.

Amnesty International a constaté que 70 manifestants et passants ont été tués dans le cadre de manifestations entre janvier 2015 et octobre 2019. Si l'organisation n'a pas pu confirmer les circonstances de tous les décès, les témoignages du personnel médical et de témoins ainsi que le type de munitions utilisées indiquent qu'au moins 59 des victimes semblent avoir été tuées par la police et la gendarmerie. Parmi les victimes, un enfant de sept ans qui, selon des sources médicales, a été touché par une balle perdue en octobre 2015.

En outre, Amnesty International déplore l'homicide d'Amadou Boukariou Baldé, un étudiant battu à mort par des gendarmes déployés pour disperser une manifestation à l'Université de Labé, dans le centre de la Guinée, le 31 mai 2019.

Ce rapport révèle aussi que des centaines de personnes, dont des enfants de seulement quatre ans, ont été blessées par les forces de sécurité qui ont fait usage de balles réelles, de matraques et de gaz

lacrymogènes.

L'une des victimes est Mamadou Hady Barry, 10 ans, touché dans le dos par une balle alors qu'il rentrait chez lui depuis l'école coranique à Conakry, le 13 novembre 2018. Grièvement blessé, il a été pendant plusieurs mois incapable de marcher.

Ces dernières années, le gouvernement a interdit de manière arbitraire de nombreuses manifestations. Les défenseurs des droits humains et les journalistes sont convoqués, détenus ou arrêtés par la police, uniquement parce qu'ils exercent leurs droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

Au moins 60 membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), un groupe pro-démocratie ont été arrêtés depuis le 12 octobre 2019. Un tribunal a condamné cinq de leurs dirigeants à des peines allant jusqu'à un an de prison pour avoir appelé à manifester pacifiquement. Des dizaines de participants ont été condamnés à un an de prison pour avoir assisté à un « rassemblement illégal ».

En outre, le rapport dévoile que les journalistes sont pris pour cibles ou agressés par des membres des forces de sécurité, et que des médias sont suspendus.

À titre d'exemple, Aboubacar Algassimou Diallo, présentateur radio à

Lynx FM, et Souleymane Diallo, administrateur général, ont été convoqués par la police les 19 et 20 août derniers, après avoir diffusé l'interview d'une femme qui accusait le ministre de la Défense de détournement des fonds destinés aux Casques bleus guinéens.

Amnesty International a constaté une surpopulation carcérale généralisée dans les établissements pénitentiaires guinéens. À la prison centrale de Conakry, qui a la capacité d'accueillir 500 prisonniers, 1 468 personnes sont détenues. Au moins 109 personnes sont mortes en détention pendant la période que couvre le rapport.

Ce document recense également des cas de torture et de mauvais traitements, particulièrement en garde à vue – passages à tabac, viols, recours à des positions douloureuses, brûlures et privation de sommeil notamment.

L'impunité continue de régner en Guinée. Les familles de personnes tuées lors des manifestations ont déposé des dizaines de plaintes, parfois en fournissant des informations précises sur les unités des forces de sécurité déployées, notamment des noms et des plaques d'immatriculation.

Pourtant, un seul cas a donné lieu à des poursuites judiciaires. En février 2019, un capitaine de police a été condamné pour l'homicide en 2016 d'un passant lors de manifestations, et ce pour la

première fois

depuis qu'un membre des forces de sécurité avait été déféré à la justice en 2010.

Les poursuites judiciaires concernant l'homicide de plus de 150 manifestants pacifiques et les viols et violences sexuelles infligés à plus de 100 femmes dans le stade de Conakry en 2009, ne progressent guère.

Afin de briser le cycle de la violence en Guinée à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, les autorités doivent faire savoir avec force que les violations des droits humains ne seront pas tolérées.

Marie-Evelyne Petrus Barry.

« Afin de briser le cycle de la violence en Guinée à l'approche de l'élection présidentielle de 2020, les autorités doivent faire savoir avec force que les violations des droits humains ne seront pas tolérées », a déclaré Marie-Evelyne Petrus Barry.

« Enfin, elles doivent cesser de museler les voix dissidentes. »

[amnesty](#)